

# SE PRÉPARER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Stratégie nationale  
d'adaptation du Canada

Document de travail  
Mai 2022



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada

Canada

N° de cat. : En4-469/2022F-PDF

ISBN : 978-0-660-43442-1

EC22044

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12<sup>e</sup> étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-938-3860

Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

Photo page couverture : © GettyImages

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022

Also available in English

---

## TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble - l'urgence d'agir en adaptation .....	1
La parole est à vous .....	1
Comment participer .....	2
Donnez votre avis .....	2
Le Canada dans un climat en changement .....	3
Notre voie vers un Canada résilient aux changements climatiques .....	5
Que pouvons-nous faire? .....	5
En quoi consiste la Stratégie nationale d'adaptation du Canada?.....	5
Qui a participé à l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation jusqu'à présent ? .....	5
Pourquoi avons-nous besoin d'une approche pancanadienne? .....	6
Quel est notre point de départ? .....	8
Comment la Stratégie évoluera-t-elle? .....	9
Définir l'orientation.....	9
Stratégie éclairée par une compréhension actualisée des risques des changements climatiques ....	9
Mesure des progrès .....	10
Une vision commune et des principes directeurs pour l'adaptation aux changements climatiques au Canada.....	11
Vision .....	11
Principes directeurs .....	11
Cibles et objectifs de l'adaptation aux changements climatiques au Canada .....	14
Résilience aux catastrophes .....	16
Santé et bien-être .....	18
Infrastructure .....	20
Environnement naturel .....	22
Économie.....	23
Nos actions prioritaires à court terme.....	25
Quelques actions prioritaires à titre indicatif.....	25
Les fondements d'une stratégie efficace .....	27
Gouvernance.....	27
Connaissances scientifiques et divers modes d'acquisition de connaissances .....	27
Financement soutenu pour le renforcement des capacités, la planification et l'action à long terme....	28
Sensibilisation et engagement des personnes à agir .....	28

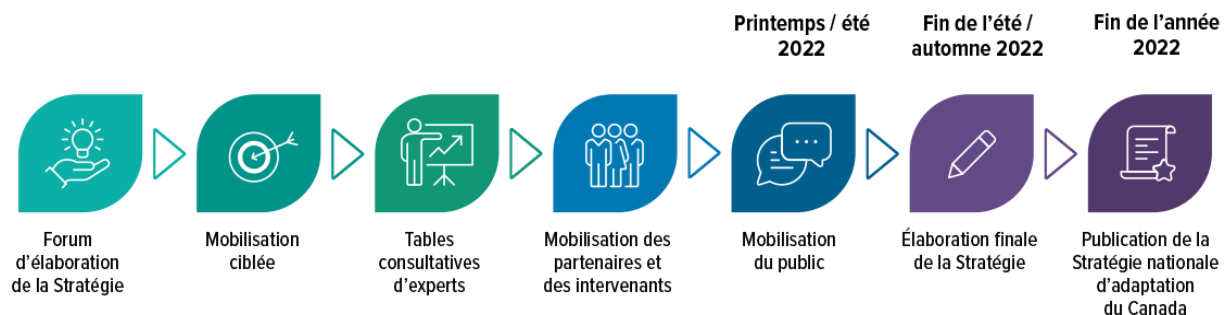
Prochaines étapes.....	29
Donnez votre avis.....	29
Annexe A : Mesures d'adaptation actuelles .....	30
Annexe B : Évaluations des risques et des connaissances en matière de changements climatiques et services de soutien.....	35
Évaluation des connaissances et des risques .....	35
Services climatiques .....	35
Formation et compétences .....	36
Annexe C : Termes et concepts clés.....	37
Annexe D : Bibliographie.....	41

## VUE D'ENSEMBLE - L'URGENCE D'AGIR EN ADAPTATION

Les personnes vivant au Canada sont déjà témoins et victimes des effets dévastateurs du changement climatique. Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, et trois fois plus vite dans le Nord. Partout au pays, les impacts des changements climatiques touchent déjà nos communautés, notre économie et notre environnement.

La Stratégie nationale d'adaptation est l'occasion d'établir un cadre d'action clair pour atteindre la résilience climatique.

Ce document de travail est l'occasion de vous entendre, vous et les Canadiens, sur ce que vous pensez être les actions prioritaires au cours des cinq prochaines années pour se préparer aux changements climatiques. Les résultats de la Stratégie nationale d'adaptation qui sera publiée d'ici la fin de l'année en dépendront. Les principes et les objectifs proposés dans ce document de travail sont le résultat des conversations tenues jusqu'à présent avec des experts, des représentants du gouvernement et des représentants autochtones.



### La parole est à vous

Nous voulons connaître vos expériences relatives aux impacts des effets des changements climatiques, les actions que vous souhaitez prioriser, et ce que vous pensez du présent document de travail. Vos commentaires contribueront à renforcer la Stratégie et à faire en sorte que les cibles, les objectifs et les actions contenus dans la Stratégie reflètent les priorités des personnes vivant au Canada.

En plus de répondre aux questions qui sont posées tout au long du document, nous aimerions connaître votre point de vue sur les questions ci-dessous.

---

*Comment les effets du changement climatique (par exemple, la fonte du pergélisol, les inondations, l'élévation du niveau de la mer, les incendies et les vagues de chaleur) vous affectent-ils, ainsi que votre collectivité, votre milieu de travail ou votre organisation?*

---

---

*Selon vous, quels sont les plus grands risques que les changements climatiques posent aux personnes vivant au Canada ?*

*Selon vous, que devrions-nous faire pour être mieux préparés?*

*Quelles mesures vous aideraient ainsi que votre collectivité, dans votre milieu de travail, votre organisation, à mieux vous préparer aux effets du changement climatique?*

*Êtes-vous d'accord avec les idées contenues dans ce document de travail ? Pourquoi ou pourquoi pas ?*

---

## **Comment participer**

La période de consultation publique sur la Stratégie sera ouverte au printemps et à l'été 2022, et la publication de la Stratégie est prévue pour l'automne 2022.

### **Donnez votre avis**

- Partagez vos idées et votre expertise lors du [Symposium sur la Stratégie nationale d'adaptation](#) du 16 mai et lors des ateliers à venir.
- Fournissez des commentaires et répondez à des questions sur le site Web [parlonsadaptation.ca](http://parlonsadaptation.ca).
- Partagez vos histoires de mise en œuvre d'adaptation aux changements climatiques sur le site web [parlonsadaptation.ca](http://parlonsadaptation.ca) en soumettant des photos ou des vidéos montrant comment vous et votre communauté vous préparez aux impacts des changements climatiques (par exemple, en installant des jardins communautaires, en protégeant ou en restaurant une zone humide, en plantant des arbres pour prévenir l'érosion, en créant des zones de rassemblement pour les urgences, etc.).
- Envoyez vos commentaires écrits par courriel à [adaptation@ec.gc.ca](mailto:adaptation@ec.gc.ca).

## LE CANADA DANS UN CLIMAT EN CHANGEMENT

Le changement climatique au Canada a des répercussions profondes et durables sur notre société, notre économie et notre environnement. La hausse des températures, la modification des régimes pluviométriques, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer ne sont que quelques-uns des changements qui affectent déjà de nombreux aspects de notre vie. Les changements climatiques vont persister et, dans de nombreux cas, s'intensifier au cours des prochaines décennies. Il est nécessaire de comprendre ces impacts pour réduire les risques, renforcer la résilience et favoriser la prise de décisions judicieuses.

Rien qu'au cours des cinq dernières années, des communautés de tout le Canada ont vécu des événements sans précédent. Au printemps 2022, la vallée de la rivière Rouge et de nombreuses autres régions du centre et du sud du Manitoba ont connu des inondations parmi les plus importantes jamais enregistrées. En 2021, des températures record ont provoqué l'une des vagues de chaleur les plus meurtrières de l'histoire du Canada. À Lytton et dans d'autres communautés de Colombie-Britannique, cette chaleur extrême a été suivie de feux de forêt, puis d'inondations dévastatrices provoquées par de rares rivières atmosphériques, le tout en l'espace de quelques mois. Les rivières atmosphériques sur la côte est ont emporté des routes et des ponts, et limité l'accès aux services essentiels dans certaines parties du Canada atlantique. Les inondations de la rivière des Outaouais en 2017 et 2019 ont toutes deux dépassé les niveaux historiques. Les températures plus chaudes dans le Nord rendent les routes de glace - comme le Dettah qui traverse la baie de Yellowknife - moins fiables et affectent l'approvisionnement en carburant, en nourriture et en matériaux de construction de nombreuses communautés.



Figure 1 : Quelques effets des changements climatiques régionaux que les Canadiens subissent déjà<sup>1</sup>.

Les répercussions des changements climatiques sont complexes et touchent presque tous les aspects de la société : les services d'urgence, la production alimentaire, le logement et les infrastructures, les écosystèmes, la santé humaine, les chaînes d'approvisionnement et la sécurité nationale. Le changement climatique présente des risques sérieux pour le bien-être et les moyens de subsistance des personnes et des collectivités.

Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les feux de forêt, les sécheresses, les orages et les inondations sont de plus en plus fréquents et intenses, et les coûts liés à la récupération après coup augmentent à un rythme presque exponentiel. Les maladies liées à la chaleur et les maladies à transmission vectorielle posent des risques de plus en plus grands pour la santé. Des effets plus lents, mais omniprésents, tels que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, l'acidification des océans ainsi que le réchauffement des eaux affectent de plus en plus les océans, les lacs et les collectivités et écosystèmes côtiers. Le dégel du pergélisol et la diminution de la couverture de glace de mer modifient de manière irréversible les terres, les transports et les modes de vie dans le Nord. Tous ces effets perturbent l'environnement naturel dont nous dépendons.

Ces répercussions ont également des effets cumulatifs qui entraînent des impacts additionnels tels que l'augmentation des demandes pour de l'aide d'urgence, la perte de la biodiversité, la réduction de la sécurité alimentaire et économique, et l'augmentation des demandes de services en santé physique et mentale. Les répercussions des changements climatiques amplifient les inégalités et les vulnérabilités actuelles en plus de multiplier les risques, ce qui signifie que certaines personnes vivant au Canada sont plus à risque ou sont plus exposées.

Les peuples autochtones subissent des effets disproportionnés des changements climatiques. Des résultats socio-économiques inférieurs, l'héritage de la colonisation (y compris le déplacement des territoires traditionnels vers des terres de réserve qui sont souvent plus sujettes aux inondations ou aux incendies) et une relation unique avec la terre sont des facteurs qui aggravent les effets des changements climatiques, ce qui entraîne une intensification des impacts culturels, sociaux et économiques négatifs pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Nous devons réduire les émissions pour limiter le changement climatique. Les températures continueront d'augmenter jusqu'à ce que les émissions mondiales nettes soient nulles. Même si nous prenons tous des mesures pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nos collectivités continueront de souffrir des effets des changements climatiques. Le gouvernement fédéral, ainsi que tous les ordres de gouvernement et les personnes vivant au Canada, doivent se préparer aux impacts inévitables des changements climatiques et s'assurer que nos efforts et nos investissements soutiennent la résilience de nos communautés.

---

*De quelles façons les changements climatiques ont-ils affecté votre collectivité, votre travail, votre organisation ou vous-même?*

*Quels sont les impacts climatiques qui vous préoccupent le plus ?*

---



---

*Comment pensez-vous que le changement climatique aura un impact sur vous et votre communauté à l'avenir ?*

---

## **NOTRE VOIE VERS UN CANADA RÉSILIENT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

### **Que pouvons-nous faire?**

Les personnes vivant au Canada peuvent prendre des mesures pour comprendre comment le changement climatique nous affecte aujourd'hui et les risques qu'il posera à l'avenir. Ensuite, nous pouvons prendre des mesures proactives pour minimiser les risques. C'est ce «l'adaptation aux changements climatiques».

Nous pouvons atteindre la résilience climatique en améliorant la capacité à anticiper et à gérer les répercussions des changements climatiques que nous ne pouvons pas prévenir. Pour ce faire, nous devons transformer la façon dont nous construisons nos communautés, la façon dont nous interagissons avec la nature et entre nous.

Les changements climatiques n'affectent pas toutes les personnes de la même façon. Nous devons reconnaître et prendre en compte les facteurs qui contribuent à rendre vulnérables des individus et des collectivités afin que tous les Canadiens puissent se préparer aux répercussions des changements climatiques. Nous devons agir de façon juste et équitable afin que tout monde puisse se préparer et bénéficier des mêmes avantages.

#### **Qu'est-ce que l'adaptation aux changements climatiques?**

L'adaptation consiste à planifier et à agir en fonction des impacts des changements climatiques. L'adaptation implique d'être prêt à agir lors d'événements liés aux changements climatiques (réactif) et d'apporter des changements à notre milieu de vie et à ce que nous faisons avant que les événements liés au changement climatique ne se produisent (anticipatif).

### **En quoi consiste la Stratégie nationale d'adaptation du Canada?**

La Stratégie nationale d'adaptation proposera une vision commune de la résilience climatique au Canada, fondée sur des principes de haut niveau et des objectifs ciblés. Elle fournira un plan d'action pour l'ensemble de la société afin d'aider les collectivités et les résidents du Canada à mieux s'adapter et se préparer aux impacts du changement climatique.

### **Qui a participé à l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation jusqu'à présent?**

Nous avons travaillé avec des experts pour en arriver à une vision commune de la préparation et de la résilience climatique du Canada et tracer une voie à suivre qui comporte des cibles à long terme pour 2050 et des objectifs pour 2030.

Le présent document de travail tient compte d'un éventail de commentaires reçus lors de consultations ciblées auprès d'experts, consultations qui ont eu lieu depuis le début de 2021. Voici quelques exemples :

- Un événement international d'apprentissage par les pairs organisés en mai 2021 a permis de découvrir les meilleures pratiques internationales en matière d'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux d'adaptation. L'Organisation de coopération et de développement économiques, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis, entre autres, ont partagé leur expertise et les leçons tirées de leurs expériences.
- En juin 2021, un forum d'élaboration de la Stratégie a permis de définir les premières idées relatives à une Stratégie nationale d'adaptation pour le Canada. Ce sont plus de 60 participants qui ont pris part à ce forum, dont des représentants de l'ensemble des provinces et des territoires, des organisations autochtones nationales, des associations professionnelles et industrielles, des organisations jeunesse, des fournisseurs de services climatologiques, des établissements de recherche, des organisations municipales, locales et communautaires, et d'autres organisations non gouvernementales.
- Cinq tables consultatives d'experts, mises sur pied à l'automne 2021, ont fourni des conseils sur les objectifs de transformation dans les cinq domaines clés suivants : la santé et le bien-être; les infrastructures naturelles et bâties; l'environnement; l'économie; et la résilience et la sécurité en cas de catastrophe. Ces tables consultatives sont coprésidées par un représentant fédéral et un intervenant externe et elles sont composées de différents représentants, incluant les peuples autochtones, les jeunes, les associations professionnelles, le secteur privé, les organisations environnementales, le milieu universitaire, les experts en adaptation et d'autres.
- Les rapports des tables consultatives ont été communiqués aux représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations autochtones nationales afin d'obtenir leurs commentaires sur les recommandations des tables et sur ce que devrait être les priorités de la Stratégie nationale.
- Des discussions avec des experts et des parties prenantes ont également alimenté le processus jusqu'à présent. Ce fut également le cas lors d'une discussion informelle et d'une table ronde à la conférence de GLOBE 2022. Les ministres fédéraux ont écouté les personnes directement touchées par le changement climatique, ainsi que les recommandations des experts concernant les besoins urgents en matière d'adaptation, compte tenu des catastrophes climatiques plus fréquentes et plus graves dans le pays.

## **Pourquoi avons-nous besoin d'une approche pancanadienne?**

Comme les répercussions des changements climatiques touchent presque tous les aspects de la société, nous devons mener une action commune et coordonnée à l'échelle du Canada. Nous devons travailler ensemble. La Stratégie vise à réunir les groupes de partout au Canada grâce à une approche intégrée de compréhension et de réduction des risques liés aux changements climatiques, risques que nous ne pouvons plus éviter. La coordination des efforts et des investissements signifie que nous pouvons être plus efficace et obtenir de meilleurs résultats pour tous ceux qui vivent au Canada. Les organisations ayant des rôles clés sont les suivantes.

- Le gouvernement fédéral prend des décisions politiques et réglementaires sur des questions nationales et internationales. Il adopte des lois et des règlements fédéraux, établit des normes et des codes nationaux et assume des responsabilités lors de situations d'urgence et de rétablissement survenant à la suite de catastrophes naturelles. Il fournit des fonds pour des programmes, des projets et des partenariats pour supporter des actions et fournit des informations importantes, notamment en matière de surveillance et de prévision météorologiques, de recherches et d'analyses scientifiques, ainsi que des données et conseils relatifs aux changements climatiques.
- Les gouvernements provinciaux et territoriaux exercent une influence importante grâce à leurs compétences en matière de propriété et de droits civils, lesquelles sont régies, par exemple, par des lois sur l'aménagement du territoire, des règlements sur la construction, la gestion des ressources naturelles, les systèmes de soins de santé et des investissements dans les infrastructures. Cela comprend l'exécution et la conception dans des domaines clés, tels que les services d'urgence, la protection de l'environnement, la santé, l'éducation, l'aménagement du territoire, le développement économique et les transports. Les gouvernements provinciaux et territoriaux recueillent aussi des données, de l'information et établissent des activités scientifiques à l'échelle locale et régionale, lesquelles peuvent servir à mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques.
- Les peuples et organes directeurs autochtones sont des chefs, des détenteurs de savoir, des producteurs de connaissances et des intendants de l'environnement. Ils sont les titulaires de droits uniques sur des terres et territoires et font progresser leur autodétermination et leur autonomie en tant que gardiens de leurs territoires et de leurs communautés.
- Les administrations locales tiennent compte des effets des changements climatiques dans leurs décisions, comme l'aménagement du territoire et le zonage, la gestion des ressources en eau, la gestion des risques d'inondation et de feux de forêt et la gestion des urgences. Les administrations locales font participer les collectivités locales aux efforts d'adaptation.
- Le secteur privé est directement affecté par les changements climatiques et peut investir dans des activités d'adaptation pour changer les comportements, les opérations, les activités, et mettre au point des solutions techniques novatrices qui renforcent la résilience climatique et favorisent les mesures d'adaptation.
- Les communautés et les individus peuvent faire des choix éclairés sur la manière dont ils réagiront aux enjeux des changements climatiques et ont le droit d'exprimer leurs valeurs et leurs préférences quant à la manière de mettre en application les mesures d'adaptation pour protéger leur santé et leur sécurité, notamment au niveau individuel, familiale ou au sein de leur communauté.
- Les établissements universitaires, les chercheurs, les scientifiques, les organisations non gouvernementales orientent la recherche et l'action en matière d'adaptation au climat et mettent

au point des technologies et des solutions novatrices. Ils jouent un rôle majeur de partenaire avec tous les ordres de gouvernement et les autres intervenants lorsqu'il s'agit de comprendre et d'évaluer les répercussions des changements climatiques et la manière de s'adapter à ces difficultés.

## Quel est notre point de départ?

La Stratégie nationale d'adaptation est élaborée en tenant compte du travail considérable en matière d'adaptation déjà entamé à l'échelle du pays. Un grand nombre de provinces, de villes, de communautés, d'entreprises et d'organisations ont élaboré des plans pour se préparer aux changements climatiques. La Stratégie vise à supporter les travaux existants et renforcer les liens entre les stratégies et les initiatives en cours. Des exemples sont présentés à l'[annexe A](#).

Le gouvernement fédéral a également accéléré ses programmes et ses dépenses en matière d'adaptation au climat au cours des six dernières années. Voici quelques-unes des principales initiatives fédérales en la matière :

- Fonds d'adaptation et d'atténuation des catastrophes (FAAC) pour aider les communautés à rester résilientes face aux catastrophes naturelles déclenchées par le changement climatique. Le budget de 2021 a recapitalisé le FAAC avec 1,375 milliard de dollars supplémentaires sur 12 ans, en introduisant un nouveau volet de projets à petite échelle et en allouant un minimum de 10 % du financement aux bénéficiaires autochtones. En mai 2022, le FAAC a investi 2,1 milliards de dollars à ce jour dans 70 projets d'infrastructure pour atténuer les menaces de catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies de forêt et la sécheresse. Des annonces de financement supplémentaires auront lieu tout au long de 2022.
- Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) pour soutenir des projets qui utilisent des approches naturelles ou hybrides pour protéger l'environnement naturel, améliorer l'accès à la nature pour les Canadiens et soutenir des communautés saines et résilientes au climat. Le budget de 2021 a prévu 200 millions de dollars sur 3 ans pour le Fonds pour les infrastructures naturelles. Le Fonds investit jusqu'à 120 millions de dollars dans des projets à grande échelle. Certaines grandes villes, dotées de stratégies d'infrastructures naturelles innovantes, ont été invitées à demander jusqu'à 20 millions de dollars de financement. Un petit volet de projets sera lancé pour soutenir de plus petits projets d'infrastructures naturelles. Un minimum de 10 % de l'enveloppe globale du programme sera alloué aux bénéficiaires autochtones.
- Cartographie des incendies de forêt pour les régions du Nord du Canada à risque d'incendies de forêt et travail pour améliorer la capacité du Centre interservices des feux de forêt du Canada, qui est financé conjointement en partenariat avec les provinces et les territoires.
- Des objectifs de cartographie des inondations, pour travailler avec les provinces et les territoires afin de compléter les cartes d'inondation pour les zones à haut risque, ainsi que l'établissement d'un groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la relocalisation stratégique pour

examiner les options d'assurance contre les inondations résidentielles à faible coût et la relocalisation potentielle des résidents dans les zones à haut risque d'inondations récurrentes.

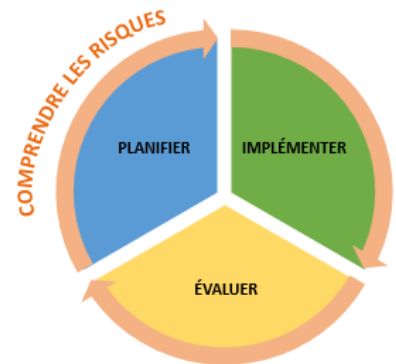
La Stratégie nationale d'adaptation s'appuie sur l'engagement à s'adapter au changement climatique se retrouvant dans le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#). La Stratégie a aussi été identifiée comme un engagement spécifique du [Plan climatique renforcé : Un environnement sain et une économie saine](#) publié en 2020.

## Comment la Stratégie évoluera-t-elle?

Comme le climat continue de changer, nos actions pour s'y préparer et y réagir doivent également changer. La Stratégie nationale d'adaptation comprendra un volet d'examen et d'évaluation permettant au gouvernement fédéral et à ses partenaires de comprendre ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et comment apporter des ajustements. Nous nous appuyerons sur les réalisations et tirerons les leçons des actions précédentes. Cela nous permettra d'identifier et de comprendre les nouveaux risques liés au changement climatique et de mieux nous y adapter.

### Définir l'orientation

À l'instar des plans du Canada visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Stratégie d'adaptation établira également une orientation à court, moyen et long terme. La Stratégie fixera des objectifs transformationnels pour 2050 afin d'offrir une destination nationale pour la résilience climatique. Elle comprendra des objectifs pour 2030 afin de garantir la responsabilisation et les progrès dans la bonne direction, ainsi que des plans d'action quinquennaux. Bien que nous constatons dès maintenant les effets des changements climatiques, nous ne connaissons pas encore tous les impacts futurs. C'est pourquoi la Stratégie sera régulièrement mise à jour, en fonction des changements que nous observerons et de notre compréhension accrue des meilleures actions à entreprendre.



### Stratégie éclairée par une compréhension actualisée des risques des changements climatiques

La Stratégie s'appuiera sur science, savoir, risques, évaluations, autres façons d'acquérir des connaissances comme le savoir local et traditionnel. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont tous contribué aux évaluations, de même que les peuples et organisations autochtones, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les universitaires et d'autres experts du changement climatique. Quelques exemples de ces évaluations sont présentés à l'[annexe B](#).

Reconnaissant l'importance de disposer de données à jour sur les risques liés aux changements climatiques, la Stratégie nationale d'adaptation nécessitera une évaluation régulière des répercussions des changements climatiques au pays pour informer les actions que nous devrions entreprendre pour nous préparer à ces impacts.

## Mesure des progrès

Le cadre de suivi et d'évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation sera une façon transparente et accessible de faire le bilan des progrès en matière d'adaptation à l'échelle nationale.

En coordination avec les partenaires et les principaux intervenants, le suivi et l'évaluation commenceront par le recensement des sources d'information disponibles sur le climat, dont les données quantitatives et qualitatives et le savoir traditionnel. Une première série d'indicateurs et d'objectifs associés est en cours d'élaboration. En temps opportun, la production régulière de rapports à l'échelle nationale permettra d'obtenir des renseignements sur les domaines dans lesquels les efforts donnent des résultats positifs et ceux dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires.

---

*Quelles mesures pensez-vous dans votre collectivité, votre organisation ou votre secteur pour vous préparer aux changements climatiques et renforcer votre résilience?*

*Les risques liés aux changements climatiques sont-ils pris en compte dans la planification, les activités et les pratiques de gestion de votre collectivité, milieu de travail ou organisation? Qu'est-ce qui fonctionne le mieux?*

*Connaissez-vous des exemples d'initiatives qui tiennent efficacement compte des risques liés aux changements climatiques dans une collectivité, un milieu de travail ou une organisation?*

---

# UNE VISION COMMUNE ET DES PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU CANADA

Notre vision de l'adaptation permet d'unir et de guider les cibles, les objectifs et les actions de la Stratégie, et de ressembler les partenaires et les intervenants autour d'une direction commune.

## Vision

Nous tous qui vivons au Canada sommes résilients aux changements climatiques. Nos mesures d'adaptation améliorent notre bien-être et notre sécurité, favorisent la justice, réconciliation avec les peuples autochtones, et garantissent une économie et un environnement florissants aux générations futures.

## Principes directeurs

À l'appui de cette vision, une série de principes guideront et alimenteront tous les efforts d'adaptation mis de l'avant dans le cadre de la Stratégie. Les actions seront évaluées et mises en œuvre avec un examen exhaustif de la manière dont elles répondent à ces principes.

- 1. Les mesures d'adaptation s'appuieront sur les engagements, les mesures et les plans mis de l'avant par tous les ordres de gouvernement, y compris ceux des peuples autochtones.** La Stratégie s'appuiera sur les mesures, les engagements et les stratégies en matière d'adaptation déjà mis en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrations municipales et les peuples autochtones, et les respectera.
- 2. Les mesures d'adaptation respecteront les droits constitutionnels, les droits issus de traités et les droits reconnus des peuples autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, rendront prioritaires les mesures autodéterminées par les peuples autochtones** Conformément aux principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, la Stratégie respectera les droits des peuples autochtones à posséder, à utiliser, à contrôler, à conserver et à protéger l'environnement de leurs terres, de leurs territoires et de leurs ressources. Elle respectera aussi, et avant tout, le droit des peuples autochtones de choisir et de faire progresser leurs propres actions autodéterminées en matière d'adaptation. Par conséquent, la Stratégie défendra les droits autochtones, y compris ceux inscrits à l'art. 35 de la Loi constitutionnelle et les droits issus de traités, et sera respectueuse du savoir et des visions du monde autochtone dans leur intégralité, tout en précisant que les peuples autochtones sont libres de prendre des mesures d'adaptation de la manière et au rythme de leur choix. En utilisant le terme « autochtone », on reconnaît l'identification fondée sur les distinctions des communautés des Premières Nations, des Métis, des Inuits et

**et feront progresser la réconciliation.**

des communautés urbaines et hors réserve, ainsi que la diversité des cultures, des langues, des besoins, des économies et des biens entre les communautés.

- 3. Les mesures d'adaptation feront progresser l'équité sociale, intergénérationnelle et de genre, et viseront en priorité les populations disproportionnellement plus à risque de subir les répercussions des changements climatiques en raison des contextes historiques et politiques qui ont façonné les expériences vécues, les capacités et l'accès aux ressources.**

L'adaptation aux changements climatiques nécessite non seulement d'améliorer la résilience des systèmes essentiels (p. ex., la santé, les infrastructures), mais aussi de s'attaquer aux déterminants socio-économiques de la vulnérabilité qui influent sur la manière dont les dangers liés aux changements climatiques affecteront les individus et les communautés. Les mesures d'adaptation, lorsqu'elles sont planifiées avec soin, selon des processus inclusifs et accessibles, et dans une optique d'équité, de justice et d'antiracisme, peuvent favoriser l'équité et réduire les disparités. Toutes les mesures d'adaptation doivent tenir compte des inégalités sociales existantes et ne doivent pas exacerber ces inégalités ou en créer de nouvelles. Les mesures doivent être conçues de manière à ce que les personnes les plus exposées bénéficient de ces efforts. Les approches équitables reconnaissent que les groupes ne sont pas tous au même stade ou n'ont pas tous les mêmes besoins; il est donc préférable que les mesures d'adaptation soient différentes selon le groupe. Cette approche ciblée nous permettra de nous assurer qu'aucun groupe n'est oublié pendant que nous faisons progresser les mesures d'adaptation dans l'ensemble de la société.

- 4. Les mesures d'adaptation s'appuieront sur le savoir autochtone, la science, les données et d'autres modes d'acquisition de connaissance.**

Les décisions en matière d'adaptation seront fondées sur des données probantes et exploiteront pleinement les dernières recherches, données et expériences pratiques relatives à l'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, les systèmes de connaissances et l'expérience des peuples autochtones seront pris en compte dans la Stratégie pour éclairer la prise de décision en lien à leur savoir, pratique et principe de mise en commun des données. Les systèmes de connaissances autochtones, notamment les pratiques, les compétences et les philosophies, sont essentiels à l'adaptation à un climat changeant.

- 5. Les mesures d'adaptation permettront d'obtenir le plus d'avantages connexes possible et devraient permettre d'éviter les erreurs.**

Grâce à une planification et à des politiques minutieuses, intégrées et coordonnées, les mesures d'adaptation peuvent avoir un grand nombre d'autres effets positifs, en offrant de multiples avantages connexes à la société et à l'environnement dans des domaines tels que la conservation de la biodiversité, l'atténuation des changements climatiques et le développement économique. Par exemple, les forêts en croissance peuvent capter et stocker le carbone libéré par les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant la qualité de l'eau et de l'air et en assurant une protection contre les inondations et l'érosion des sols. Les mesures d'adaptation doivent également nous permettre d'éviter les erreurs en matière d'adaptation, comme celles qui augmentent les émissions de carbone ou contribuent à la perte de la nature.



- 6. Les mesures d'adaptation seront modulables en fonction des changements climatiques et des progrès technologiques et tiendront compte du contexte unique à l'échelle régionale et locale, y compris les valeurs et la culture.** Bien que le changement en tant que tel soit certain, une certaine incertitude existera toujours. Le climat au Canada changera à une vitesse et à une échelle jamais vues. Nous envisageons des progrès dans les technologies et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, le climat continuera de changer, même si nous nous efforçons de parvenir à la carboneutralité. Les décisions en matière d'adaptation doivent être souples et facilement modulables afin de pouvoir ajuster nos actions au fil de l'évolution des données et des connaissances. Les priorités en matière d'adaptation varient d'une région à l'autre du Canada, en fonction du contexte local et des risques spécifiques, si bien que différentes options d'adaptation doivent être envisagées.
- 7. Les mesures d'adaptation soutiendront les capacités des communautés, des entreprises et des gouvernements et comprendront des possibilités d'échange d'information et de partage des connaissances, de formation et de renforcement des capacités à l'échelle locale.** Une collaboration et des partenariats permanents sont essentiels pour renforcer la résilience aux répercussions des changements climatiques d'une manière qui reflète les réalités régionales. Par exemple, les communautés nordiques et éloignées sont témoins des effets des changements climatiques et sont conscientes des risques, mais elles manquent souvent de ressources et de capacités pour mettre en œuvre des solutions. Les mesures d'adaptation doivent comprendre des possibilités d'échange d'information, d'écoute relative au savoir local et de renforcement des capacités. Dans les communautés rurales et nordiques, les connaissances autochtones et locales sont particulièrement importantes pour les mesures d'adaptation.
- 8. Les mesures d'adaptation se concentreront sur l'utilisation la plus efficace du financement pour soutenir la préparation aux situations d'urgence et la résilience aux catastrophes dans tout le pays, tout en soutenant également les efforts de rétablissement efficaces.** Une approche de la politique et des investissements fondée sur le risque éclairera la prise de décision, en se concentrant sur nos défis et nos priorités les plus urgents. Le financement doit être réorienté vers des mesures proactives d'atténuation et de préparation aux catastrophes, au lieu de soutenir principalement les efforts d'intervention et de rétablissement après une catastrophe. Les actions doivent viser à aider les collectivités canadiennes à investir dans des mesures initiales pour mieux se protéger et réduire l'impact des catastrophes et des dommages.

---

*Selon vous, la vision reflète-t-elle ce que nous devrions tenter d'atteindre? Y a-t-il des aspects clés qui manquent dans l'énoncé de vision ?*

*Êtes-vous d'accord avec ces principes?*

---

## CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU CANADA

Sur la base du travail effectué avec les partenaires, les parties prenantes et les conseillers experts, nous proposons que la Stratégie fasse progresser la préparation au climat dans cinq systèmes clés au cœur de nos vies et de nos communautés : la santé et le bien-être, les infrastructures et l'environnement bâti, l'environnement naturel, l'économie et la résilience aux catastrophes. La Stratégie reconnaîtra les liens et les relations entre ces systèmes et les risques liés aux changements climatiques auxquels chaque système est confronté.

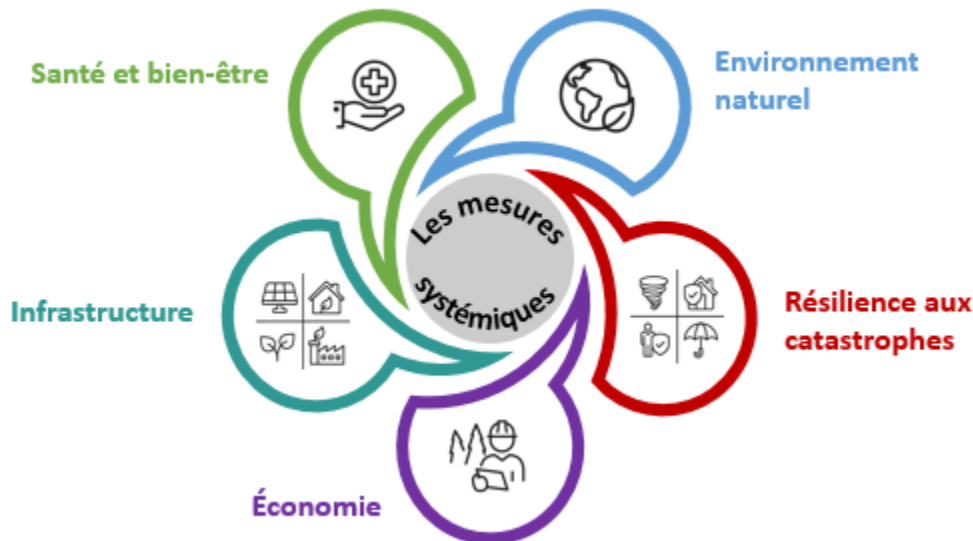


Figure 3 : Les cinq systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation

Cette approche systémique permettra à la Stratégie nationale d'adaptation d'aborder les possibilités d'adaptation à grande échelle. Grâce à ses buts à long terme, à ses objectifs à moyen terme et à ses actions prioritaires tangibles à court terme, la Stratégie établit un plan directeur pour des améliorations et des innovations continues.

Pour chaque des cinq systèmes, la Stratégie définit ce qui suit :

### Qu'est-ce qu'un système?

Les systèmes sont définis comme un ensemble de divers éléments structuraux et non structuraux qui sont reliés et organisés pour atteindre des objectifs spécifiques. Les approches systémiques vont au-delà de chaque élément et tiennent compte des interrelations.

- les défis que posent les changements climatiques à ce système;
- les cibles transformationnelles (d'ici 2050, conformément aux objectifs du Canada en matière d'atténuation des changements climatiques);
- les objectifs, qui décrivent les étapes spécifiques à moyen terme (d'ici 2030) nécessaires pour progresser vers les cibles transformationnelles;
- des actions claires, qui définissent les priorités pour les cinq premières années de la Stratégie afin de permettre la responsabilisation et de cibler les investissements ; et des points saillants des solutions qui sont déjà mises en œuvre.

Les sections suivantes présentent l'orientation que nous proposons, sur la base du travail effectué jusqu'à présent avec des experts et des partenaires. Veuillez les examiner attentivement. Nous voulons savoir ce que vous en pensez.

---

*Les buts et objectifs de chaque système reflètent-ils toute la gamme d'actions dont nous avons besoin ?*

*Selon vous, les objectifs reflètent-ils ce que nous devrions faire d'ici 2050?*

*Y a-t-il des caractéristiques ou des résultats importants qui sont absents dans les énoncés des objectifs?*

*Les objectifs de 2030 reflètent-ils bien ce que nous devons faire d'ici la fin de la décennie? Si ce n'est pas le cas, que faudrait-il changer?*

*Manque-t-il des objectifs clés pour votre collectivité, votre organisation ou votre secteur?*

---

## Résilience aux catastrophes

**Le Défi** La fréquence et la gravité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations, les feux de forêt, les dômes de chaleur et autres catastrophes liées aux changements climatiques, coûtent des milliards de dollars et mettent en péril la sécurité publique, les infrastructures, l'environnement, les ressources naturelles, la production alimentaire, les chaînes d'approvisionnement et l'économie.

Une approche des politiques et des investissements fondés sur le risque devra guider la prise de décision, en se concentrant sur les défis et les priorités les plus urgents. Bien que des efforts de redressement soient nécessaires après les catastrophes climatiques, les dépenses des secteurs public et privé doivent être réorientées pour aider les communautés à investir dans des mesures initiales visant à protéger et à réduire les dommages potentiels des événements climatiques.

La Stratégie nationale d'adaptation s'appuiera sur les travaux en cours dans le cadre de la stratégie officielle de réduction des risques de catastrophe du Canada, la Stratégie de sécurité civile pour le Canada, qui a été approuvée par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 2019, et énonce les priorités pour améliorer la résilience de la société canadienne d'ici 2030. Les objectifs énumérés ci-dessous s'appuient sur les cibles et les travaux existants et recensent les possibilités et les mesures à prendre pour renforcer l'état de préparation du Canada aux catastrophes liées aux changements climatiques. Les cibles proposées visent à habiliter et à informer les personnes vivant au Canada et à leur permettre de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux catastrophes liées aux changements climatiques dans leurs collectivités respectives. Dans l'ensemble, elles visent à accroître la responsabilisation, la coordination entre les secteurs, la sensibilisation aux risques de catastrophe et l'accroissement des capacités. Cela comprend le renforcement de notre bien-être d'une manière qui tient compte des vulnérabilités sociales, physiques et financières.

La Stratégie de sécurité civile pour le Canada établit des priorités fédérales, provinciales et territoriales visant à renforcer la résilience de la société canadienne. Elle établit les rôles et les responsabilités, et vise à guider et à appuyer les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans l'évaluation des risques ainsi que dans la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement en cas de catastrophe. Il existe de nombreux liens entre la gestion des urgences, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques. Les dangers liés aux changements climatiques, notamment les inondations, les feux de végétation, les orages extrêmement violents et les phénomènes météorologiques extrêmes, mettent en évidence ces liens.

**But proposé pour 2050 :** Les collectivités et toutes les personnes vivant au Canada seront mieux préparées à prévenir, à atténuer, à intervenir et à se remettre des dangers, des risques et des conséquences des catastrophes liées aux changements climatiques; à mieux protéger le bien-être et les moyens de subsistance des Canadiens; et à réduire les risques globaux de catastrophe, en particulier pour les secteurs, les régions et les populations vulnérables les plus à risque.

## Objectifs proposés pour 2030:

- Objectif 1** La gestion du risque et la planification en cas de catastrophe par des organisations des secteurs public et privé sont fondées sur une compréhension commune du risque associé aux catastrophes et aux changements climatiques dans toutes ses dimensions (vulnérabilité, capacité, exposition des personnes et des biens, caractéristiques des dangers, l'environnement et d'autres effets non souhaités) pour mieux se préparer à intervenir en cas de catastrophe dans les années à venir. Il pourrait s'agir, par exemple, d'identifier les principaux risques, tels que les inondations, les incendies et les épisodes de chaleur, ainsi que les actions concrètes qui pourraient être entreprises par les partenaires de l'ensemble de la société.
- Objectif 2** Toutes les personnes vivant au Canada auront accès à de l'information sur les risques liés aux changements climatiques auxquels elles sont confrontées dans leur collectivité et sur les mesures qu'elles peuvent prendre pour s'y préparer, les atténuer et y réagir. Il pourrait s'agir, par exemple, de renforcer les campagnes de sensibilisation du public à la préparation aux situations d'urgence et à la réduction des risques de catastrophes.
- Objectif 3** Les investissements seront accrus, prioritaires et durables dans la capacité de gestion des urgences et de réduction des risques, et les capacités seront renforcées dans toutes les administrations et parmi les partenaires, en vue de tirer parti de cette expertise et d'accroître la coordination. Par exemple, cela pourrait inclure le développement d'une capacité de réponse civile avec la participation de différents ordres de gouvernement et de partenaires de l'ensemble de la société.
- Objectif 4** Les personnes vivant au Canada disposeront des outils et de la capacité nécessaires pour conserver ou bâtir une sécurité financière, et demeurer ou devenir en mesure de réagir aux menaces et aux effets des aléas des changements climatiques. Par exemple, cela pourrait inclure le développement d'un portail sur les risques d'inondation où le public pourrait accéder à des informations sur la façon de mieux se protéger et de protéger leurs foyers des risques d'inondation.
- Objectif 5** Les politiques et les plans nationaux et régionaux de préparation, d'atténuation et de rétablissement permettront aux personnes vivant au Canada de tous les milieux socio-économiques de surmonter les difficultés. Il pourrait s'agir, par exemple, d'intégrer les connaissances traditionnelles autochtones dans les plans de gestion des urgences.
- Objectif 6** Tous les ordres de gouvernement ont élaboré et tireront parti des programmes compatibles d'atténuation et de prévention dans l'ensemble du système de gestion des urgences. Il pourrait s'agir, par exemple, de développer des outils normalisés et d'améliorer les capacités d'alerte du public et de communication d'urgence.
- Objectif 7** Il y aura une réduction mesurable du nombre de personnes au Canada affectées par les dangers liés aux changements climatiques. Par exemple, il pourrait s'agir d'investir dans des retraites gérées et des relocalisations stratégiques pour les zones à haut risque d'inondation et d'améliorer la planification et la prévention pour les zones d'interface avec les incendies de forêt.

**Objectif 8** Chaque personne vivant au Canada qui aura été victime d'une catastrophe climatique ne sera plus déplacée et son moyen de subsistance sera rétabli dans les 12 mois suivant le début de la catastrophe par suite d'une réinstallation ou d'investissements communautaires dans l'atténuation des catastrophes. Il pourrait s'agir, par exemple, de mettre au point de nouveaux mécanismes de reprise après sinistre et des aides financières appropriées en cas de catastrophe.

---

*Quelles sont les priorités les plus urgentes dans votre communauté en matière de résilience aux catastrophes ?*

*Comment pouvons-nous améliorer les efforts de rétablissement pour aider les Canadiens qui subissent une catastrophe climatique ?*

*Quels sont les exemples de capacités clés dans votre communauté qui aident actuellement ou aideraient à la préparation ?*

---

## Santé et bien-être

**Le Défi** Les changements climatiques ont de graves répercussions sur la santé et le bien-être des personnes vivant au Canada et ils exercent un stress supplémentaire sur le système de santé et en augmentent les coûts. Les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des risques sanitaires existants (p. ex., chaleur extrême, feux de forêt, inondations, pollution atmosphérique, qualité de l'eau, maladie de Lyme et maladies chroniques) et favorisent l'émergence de nouveaux risques (p. ex., répercussions sur la santé mentale associées aux changements climatiques, nouvelles maladies infectieuses et sécurité alimentaire). Les épisodes de chaleur extrême de 2010 et 2018 au Québec ont entraîné 291 et 86 décès respectivement. La vague de chaleur de 2021 en Colombie-Britannique a été associée à 740 décès. Les répercussions des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et hydrique peuvent également exacerber les problèmes sanitaires.

Certaines populations prioritaires sont affectées de façon disproportionnée par les iniquités en santé qui peuvent être amplifiées par les répercussions des changements climatiques. Ces groupes comprennent les nourrissons, les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents, les communautés du Nord, les Premières Nations, les Inuits, les Métis, ainsi que les personnes ayant un faible statut socio-économique, d'où la nécessité d'une approche et d'interventions fondées sur l'équité.

Les changements climatiques ont une incidence sur la santé mentale : ils augmentent l'anxiété, et amplifient la dépression, le trouble de stress post-traumatique et l'écoanxiété. Ils touchent également les identités culturelles en raison de la rupture d'accès ou de lien aux endroits, aux pratiques et aux traditions. Les répercussions sur la santé mentale découlant de la perte d'accès

aux terres, aux lieux, aux pratiques ou aux sources alimentaires traditionnelles peuvent être importantes. La culture peut également être un puissant outil d'adaptation, et les artistes peuvent inspirer des actions créatives.

Les peuples autochtones sont parmi les premières populations à subir les conséquences directes des changements climatiques, en raison de leurs relations étroites avec la terre, les eaux, les animaux, les végétaux et les ressources naturelles. Le fardeau existant des inégalités en matière de santé et les déterminants de la santé qui y sont associés les exposent à un risque accru. Une approche et une réponse fondées sur l'équité impliquent d'améliorer les déterminants sociaux de la santé, y compris le revenu, l'emploi, le logement et l'éducation. Nous devons de toute urgence accélérer l'adaptation sanitaire, y compris la recherche pour aider à prévenir les répercussions sur la santé, et intensifier les efforts de promotion et d'intervention en matière de santé, dans toutes les régions du Canada, afin de sauver des vies et de réduire les pressions sur le système de santé.

**But proposé pour 2050 :** La santé de tous les Canadiens sera favorisée par un secteur de la santé résilient et adaptable aux changements climatiques, doté de systèmes et de services robustes et agiles qui prennent en compte et soutiennent les diverses composantes du bien-être.

#### Objectifs proposés pour 2030 :

- Objectif 1** Les systèmes de soins de santé et de santé publique au Canada disposeront des ressources, des capacités, des outils et des compétences nécessaires pour évaluer, comprendre et réduire en permanence les risques prioritaires pour la santé liés aux changements climatiques.
- Objectif 2** Les personnes vivant au Canada auront un accès équitable aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et à la santé et comprendront les risques pour la santé liés aux changements climatiques et sauront comment agir.
- Objectif 3** Le processus décisionnel en matière d'adaptation aux changements climatiques et de santé au Canada s'appuiera sur des données sanitaires, socio-économiques et environnementales solides, ainsi que sur des systèmes de savoir autochtones et autres, pour atténuer les répercussions sur la santé associées aux changements climatiques.
- Objectif 4** Le secteur de la santé ainsi que les autres systèmes de soutien à la santé tiendront compte des considérations relatives à la santé et aux changements climatiques dans tous les processus décisionnels.

---

*Votre santé a-t-elle été affectée par des événements liés au climat ? De quelle manière ?*

*Quels sont les principaux effets sur la santé liée au climat (p. ex. coup de chaleur, bien-être mental) qui devraient faire l'objet d'une action prioritaire ? Pourquoi ?*

---

## Infrastructure

**Le défi** Les changements climatiques ont des répercussions évidentes sur les services et les systèmes d'infrastructures du Canada, comme en témoignent les phénomènes météorologiques extrêmes survenus à l'échelle du pays tout au long de l'année 2021. Les phénomènes extrêmes historiques en Colombie-Britannique en 2021 se combinaient et intensifiaient chaque fois le prochain. Les phénomènes de rivière atmosphérique qui ont causé des inondations et des glissements de terrain sans précédent ont été aggravés par le dôme de chaleur et les feux de forêt estivaux dévastateurs, et ont amplifié leurs répercussions. Ces phénomènes, ainsi que les phénomènes météorologiques d'origine climatique dans le Canada atlantique, continuent de perturber et d'affecter les collectivités, les secteurs clés, les services et les infrastructures.

Tous les aspects de l'environnement bâti au Canada, notamment les infrastructures grises, hybrides et naturelles, sont touchés par les changements climatiques, notamment les routes, les ponts, les barrages, les autoroutes, les chemins de fer, les bâtiments, les logements, les infrastructures de soins de santé, les infrastructures d'approvisionnement en eau, les infrastructures de gestion des eaux usées et des eaux pluviales, les ports, les marinas, les voies navigables, les infrastructures énergétiques et les technologies de l'information et des télécommunications.

Les risques associés aux changements climatiques pour les infrastructures peuvent :

- mettre en danger la santé et la sécurité des personnes et augmenter l'incidence des décès, des blessures ou des maladies;
- perturber les entreprises, l'accès aux marchés et aux aliments, les chaînes d'approvisionnement, les services et les activités communautaires quotidiennes;
- engendrer des réparations coûteuses aux bâtiments et aux infrastructures;
- accroître l'exposition aux dangers et l'incertitude relative aux investissements, nuisant ainsi à la vitalité et à la croissance de nos villes, villages, banlieues et régions.

L'accélération des progrès vers des infrastructures résilientes aux changements climatiques exige un effort de l'ensemble de la société, y compris de tous les ordres de gouvernement, d'autant plus que les gouvernements provinciaux, territoriaux, autochtones et locaux possèdent et exploitent environ 97 % des infrastructures publiques du pays.

### **Quelle est la différence entre une infrastructure bâtie et une infrastructure naturelle?**

Les infrastructures bâties et naturelles comprennent à la fois les actifs nouveaux et existants et englobent les services et les fournitures que les infrastructures offrent ainsi que les systèmes dans lesquels elles fonctionnent. Une approche systémique permet d'encadrer les solutions d'adaptation afin de tenir compte des interdépendances et des effets en cascade sur toute une série d'interventions sur les infrastructures qui comprennent une combinaison d'aspects techniques, financiers, politiques, juridiques et socio-économiques. Les systèmes d'infrastructure varient également d'échelles, allant des différentes administrations, aux écosystèmes et aux bassins versants, pour fournir des avantages communautaires, des soins de santé, des services publics, un approvisionnement en eau, une gestion des eaux usées, des services de télécommunication, des services d'urgence, des échanges commerciaux, des voies de transports et de l'énergie, entre autres.



Il est important de noter que, dans le cadre de la mise en place de systèmes d'infrastructures résilientes aux changements climatiques, les décisions devront peut-être tenir compte explicitement de la réduction ou de l'interruption des investissements pour obtenir des résultats en matière de résilience. Nous devons envisager de trouver un équilibre entre investir dans les domaines à haut risque et ne plus investir dans les infrastructures où la résilience n'est pas réalisable (p. ex., la reconstruction dans des plaines inondables à haut risque ou l'investissement dans des installations portuaires dont les voies d'accès sont à risque élevé d'être exposées à des phénomènes extrêmes).

**But proposé pour 2050 :** Tous les systèmes d'infrastructure au Canada seront résilients aux changements climatiques et feront l'objet de travaux d'adaptation continus pour résister aux répercussions futures, afin de fournir des services fiables, équitables et durables à l'ensemble de la société.

### Objectifs proposés pour 2030 :

- Objectif 1** Les normes techniques auront été actualisées ou élaborées pour tenir compte habilement des changements climatiques dans toutes les décisions de localisation, de planification, de conception, de gestion, d'adaptation, d'exploitation et d'entretien des systèmes d'infrastructures tout au long de leur cycle de vie.
- Objectif 2** Un cadre d'investissement solide sera en place pour guider l'affectation de fonds publics et privés suffisants vers des infrastructures à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques, maximisant ainsi les avantages à long terme des investissements dans les infrastructures.
- Objectif 3** Tous les ordres de gouvernement utiliseront un cadre stratégique et réglementaire cohérent, intégré et orienté par la collectivité pour favoriser la résilience dans la prise de décisions relatives aux infrastructures publiques et privées.
- Objectif 4** Des systèmes d'infrastructure de plus en plus résilients aux changements climatiques favoriseront la santé et le bien-être dans les collectivités et la stabilité des économies, en donnant la priorité aux avantages et en mettant l'accent sur l'élimination des lacunes en matière de financement dans les populations marginalisées et celles des régions à risque élevé.

---

*Comment les changements climatiques ont-ils affecté les services d'infrastructure dans votre communauté ? Pendant combien de temps votre accès à ces services a-t-il été interrompu ?*

*Quelles parties de l'environnement bâti (par exemple, les maisons et les bâtiments, les ponts, l'infrastructure des eaux usées) de votre communauté sont les plus*

## Environnement naturel

**Le Défi** Les changements climatiques nuisent à la résilience des écosystèmes du Canada et ont des répercussions sur la biodiversité de ces écosystèmes et les services que ces derniers fournissent. L'environnement naturel du Canada comprend les écosystèmes terrestres comme les prairies et les forêts, les écosystèmes d'eau douce comme les cours d'eau et les milieux humides, ainsi que les écosystèmes côtiers et marins. Les écosystèmes sont également une source de vie et répondent à certains de nos besoins les plus fondamentaux, par exemple en fournissant de la nourriture, de l'eau propre, des sols productifs, en assurant une lutte naturelle contre les espèces nuisibles et la pollinisation, en atténuant les inondations et l'érosion, et en favorisant la séquestration du carbone. Les écosystèmes ont aussi une valeur intrinsèque incommensurable, et nos identités culturelles sont étroitement associées à notre lien avec la terre, à l'eau et à l'air. Remplacer les services fournis par les écosystèmes serait extrêmement difficile et coûteux, voire impossible. L'intégrité écologique de notre environnement naturel, y compris la diversité génétique, est essentielle pour s'adapter aux changements continus de notre climat.

### Que sont les solutions axées sur la nature?

Les solutions axées sur la nature représentent une solution gagnant-gagnant sur le plan de l'adaptation, de l'atténuation et des autres priorités environnementales (c.-à-d. la santé des sols, la biodiversité et la conservation de l'eau), y compris dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Par exemple, ces solutions incluent : l'entretien et la remise en état des prairies et des milieux humides, la mise à l'essai de pratiques agricoles régénératrices et novatrices, et l'amélioration des zones riveraines et des aires fauniques sur les exploitations agricoles (p. ex., un jardin pour les pollinisateurs).

Dans le contexte de la promotion d'un environnement naturel florissant au moyen de la Stratégie, les résultats nous obligeront à abandonner l'optique de développement au profit d'une optique d'intendance. Une optique d'intendance positionne les personnes comme acteurs dans la protection et le rétablissement des écosystèmes, et comme participants actifs à ces activités, en reconnaissant que lorsque l'environnement prospère, les personnes s'épanouissent également.

**But proposé pour 2050 :** La perte de biodiversité aura été freinée et inversée, la nature se sera complètement rétablie, ce qui permettra une adaptation naturelle et humaine où les écosystèmes et les collectivités prospèrent ensemble dans un climat changeant, les systèmes humains existant en étroite relation avec les systèmes naturels.

### Objectifs proposés pour 2030 :

**Objectif 1** Les activités humaines seront transformées afin de freiner et renverser la perte de biodiversité liée au climat, tout en respectant les droits et les titres autochtones.

- Objectif 2** Des systèmes inclusifs de gouvernance en matière d'adaptation seront en place pour mobiliser les communautés dans l'élaboration conjointe et la mise en œuvre de mesures qui favorisent l'épanouissement de l'environnement naturel.
- Objectif 3** Les peuples, organisations et communautés autochtones exerceront leur droit à l'autodétermination sur leurs terres et territoires dans le cadre d'initiatives d'intendance des écosystèmes afin de s'adapter aux changements climatiques.
- Objectif 4** Le pouvoir de la nature est cultivé et la résilience est renforcée par des solutions fondées sur la nature qui sont utilisées de manière généralisée, soutenues par des cadres décisionnels qui tiennent compte des valeurs économiques et non économiques des services écosystémiques et qui permettent d'éviter les répercussions négatives imprévues sur les écosystèmes.
- Objectif 5** Des pratiques et des plans de conservation et de remise en état ainsi que des programmes de surveillance et des pratiques de gestion seront en place pour les services écosystémiques les plus affectés par les changements climatiques afin d'assurer leur viabilité et leur capacité d'adaptation.
- Objectif 6** Les décisions relatives aux mesures d'adaptation seront éclairées par des données exhaustives et accessibles sur l'état des écosystèmes, leurs capacités d'adaptation et leur résilience globale.

---

*Comment les changements climatiques ont-ils affecté votre accès à la nature ? Quel impact cela a-t-il eu sur votre bien-être mental et votre sentiment d'identité ?*

*Quelles informations ou quels outils aideraient votre communauté ou votre secteur à adopter des solutions axées sur la nature ou à tirer parti du pouvoir de la nature ?*

*Pouvez-vous partager des exemples de prise de décision expansive et inclusive ?*

---

## Économie

- Le Défi** Dans le contexte de la Stratégie, une « économie forte et résiliente » désigne le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité aux répercussions des changements climatiques sur les personnes vivant au Canada et chaque secteur économique et financier du Canada. Parmi les secteurs clés mentionnés dans [le Rapport sur les enjeux nationaux du Canada](#), sept sont particulièrement à risque de subir les effets des changements climatiques : les forêts, les pêches, l'agriculture, les mines, l'énergie, les transports et le tourisme. Bien que ces secteurs soient habitués à faire face à la variabilité de longue date du climat, le rythme des changements climatiques les oblige à s'adapter à des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes nouveaux, plus fréquents et plus extrêmes, et à prévoir les risques projetés. Une adaptation est également nécessaire dans des domaines comme la main-d'œuvre, le commerce, les chaînes

d'approvisionnement, la finance, l'investissement et la souscription d'assurance pour favoriser les comportements et les produits qui renforcent la résilience.

Les risques liés aux changements climatiques représentent une menace importante de perturbation des activités de chaque secteur économique du Canada, et des collectivités qui en dépendent, sont souvent intersectoriels par nature; par exemple, des perturbations dans le secteur agricole peuvent avoir des répercussions importantes sur la production et la sécurité alimentaires. L'adaptation de chaque secteur économique du Canada aux répercussions des changements climatiques nécessitera des efforts de collaboration pour relever les défis intersectoriels et uniques auxquels fait face chacun des secteurs. La prise de décision proactive en matière de changements climatiques et les mesures d'adaptation doivent favoriser une économie résiliente, les droits des Autochtones et des possibilités équitables.

**But proposé pour 2050 :** L'économie du Canada sera structurée de manière à prévoir les répercussions des changements climatiques, à les gérer et à y réagir, ainsi qu'à promouvoir activement des possibilités nouvelles et inclusives dans le contexte des changements climatiques, surtout en ce qui concerne les collectivités les plus à risque, les peuples autochtones et les secteurs économiques vulnérables.

#### **Objectifs proposés pour 2030 :**

- Objectif 1 L'analyse de rentabilisation de l'adaptation sera élaborée grâce à la recherche et les connaissances seront diffusées aux utilisateurs appropriés.
- Objectif 2 De bonnes mesures incitatives seront en place et les mesures dissuasives seront éliminées pour favoriser une adaptation proactive.
- Objectif 3 Le Canada disposera d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et adaptable grâce à l'éducation, la formation et au développement des connaissances et des compétences à mesure que le pays s'adaptera aux changements climatiques.
- Objectif 4 Les investissements dans les mesures et les activités d'adaptation seront attirés par le leadership et la collaboration de toutes les administrations, tant du secteur public que du secteur privé.

---

*Quel est l'impact actuel du changement climatique sur votre secteur ?*

*Comment pensez-vous que le changement climatique aura un impact sur votre avenir économique (p. ex. stabilité de l'emploi, potentiel de gain, etc.) ?*

*Votre communauté ou votre secteur a-t-il accès à des ressources financières pour s'adapter et se préparer au changement climatique ?*

---

## NOS ACTIONS PRIORITAIRES À COURT TERME

Pour atteindre nos objectifs ambitieux, nous devons agir maintenant. La Stratégie nationale d'adaptation décrira les actions prioritaires à prendre pour atteindre les objectifs du Canada et relever les défis dans l'ensemble des systèmes. Les plans d'action connexes décriront les responsabilités, les ressources et les actions pour les cinq premières années.

Nous sollicitons vos commentaires et vos suggestions pour élaborer un ensemble solide d'actions prioritaires au cours des trois à cinq prochaines années afin d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie.

### Quelques actions prioritaires à titre indicatif

- ▶ Améliorer la sécurité alimentaire en évaluant le système alimentaire du Canada et en recensant les conditions favorables pour des mesures à prendre sur le plan de l'offre (p. ex., production et distribution efficaces, réduction de l'exposition aux risques liés à l'importation) et sur celui de la demande (p. ex., réduction des pertes et du gaspillage d'aliments). Prioriser les mesures pour parer aux répercussions sur les populations qui sont exposées à de plus grands risques.
- ▶ Continuer à développer et à partager de l'information pour protéger les communautés contre les catastrophes liées au climat (p. ex., identifier et partager des informations sur les zones à haut risque d'inondation, y compris la cartographie des inondations; développer des outils et des formations pour protéger les communautés contre les risques de feux de forêt).
- ▶ Mettre en œuvre des mesures réglementaires et stratégiques dans les secteurs public et privé afin d'encourager l'évaluation et la divulgation des risques physiques posés par les changements climatiques afin d'éclairer la planification et la prise de décision financière des individus, des communautés, des organisations et de tous les niveaux de gouvernement.
- ▶ Mettre à jour les codes et les normes (p. ex. les codes du bâtiment, les normes d'infrastructure, les certifications professionnelles) pour qu'ils tiennent pleinement compte des considérations en matière de résilience aux changements climatiques à faibles émissions de carbone et promouvoir leur utilisation et leur adoption par toutes les administrations, afin de soutenir les collectivités résilientes dans tout le pays.
- ▶ Élargir le réseau d'intervenants formés et d'équipements situés stratégiquement à travers le pays pour répondre aux situations d'urgence, y compris les événements climatiques.
- ▶ Prendre en compte et prioriser les solutions axées sur la nature dans les dépenses publiques consacrées à l'adaptation aux changements climatiques.
- ▶ Les associations et organisations professionnelles au Canada tiennent compte dans leur éthique, leurs normes, leurs règlements et leurs activités des considérations en matière de changements climatiques, de gestion des écosystèmes, de solutions fondées sur la nature, de lois, de droits et de titres autochtones et de valeurs de justice environnementale et intergénérationnelle.

- ▶ Mettre en place des mécanismes efficaces de prise de décision pour intégrer les considérations relatives à l'adaptation au climat au sein des différents ordres de gouvernement et entre eux, afin d'intensifier les efforts et d'éviter les approches fragmentaires pour renforcer la résilience climatique.

---

*Que devons-nous accomplir au cours des trois prochaines années?*

*Quelles sont vos priorités quant aux actions à prendre?*

---

## LES FONDEMENTS D'UNE STRATÉGIE EFFICACE

Les fondements d'une stratégie efficace sont les suivants : la gouvernance, les connaissances scientifiques et les divers modes de connaissance, un financement durable pour le renforcement des capacités et l'action à long terme, ainsi que la sensibilisation et l'engagement des individus à agir.

### Gouvernance

Il faut un leadership fort, des responsabilités claires et une responsabilisation pour s'adapter efficacement aux changements climatiques sur de longues périodes. Nous avons besoin d'approches solides pour travailler ensemble afin d'assurer la coordination entre les instances gouvernementales, les peuples autochtones en tant que détenteurs de droits et d'entendre de nombreuses voix pertinentes pour établir des priorités communes, intensifier les solutions et progresser.

La Stratégie permettra d'élaborer une structure de gouvernance qui augmentera l'attention sur la nécessité de l'adaptation et de la préparation aux changements climatiques, mobilisera et coordonnera les actions, et assurera le suivi des différentes initiatives. La structure de gouvernance se précisera pendant l'élaboration de la Stratégie. Toutefois, elle tiendra compte de tous les ordres de gouvernement, des systèmes de connaissances autochtones et des structures de gouvernance au sein des nations autochtones, des entreprises privées, du milieu universitaire, de la société civile, de la jeunesse, des femmes, des organisations non gouvernementales et du public.

La gouvernance pour l'adaptation aux changements climatiques :

- Sera efficace, efficiente et coordonnée, et comportera des responsabilités claires au sein des administrations et entre celles-ci, y compris avec les peuples autochtones. Cela permettra une action efficace et concertée sur les pratiques exemplaires et les solutions qui tiennent compte des besoins singuliers et du contexte unique à l'échelle du pays.
- Sera en harmonie avec les mécanismes officiels établis pour renforcer la coordination et le partenariat stratégique pour gérer les urgences et réduire les risques liés aux catastrophes et mettre en œuvre des mesures d'adaptation.

### Connaissances scientifiques et divers modes d'acquisition de connaissances

Il est essentiel d'acquérir des connaissances scientifiques, de tenir compte des diverses façons d'acquérir des connaissances et d'accorder une valeur éthique au savoir autochtone pour orienter les mesures ambitieuses et mesurer les progrès. Nos systèmes évoluent rapidement en réaction aux changements climatiques; l'efficacité des solutions variera en fonction de notre capacité à se tourner vers l'avenir pour comprendre comment le climat va continuer à évoluer.

Pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles, il nous faudra investir dans le suivi et l'analyse afin de s'assurer que nos efforts soutiennent des résultats équitables et n'ont pas d'effets négatifs involontaires. Grâce aux nouvelles connaissances, nous pourrions également mieux justifier l'investissement dans l'adaptation et soutenir l'innovation afin de créer des initiatives plus efficaces et offrir aux décideurs un plus large éventail d'options. La recherche et l'étude des sciences sociales nous

aideront également à comprendre comment des personnes et des groupes différents sont plus exposés aux effets du changement climatique et à agir pour réduire les inégalités.

Environnement et Changement climatique Canada encadre l'élaboration du premier Plan scientifique national sur les changements climatiques du Canada, qui sera publié à l'automne 2022. Le Plan scientifique recensera les activités prioritaires de recherche scientifique et les activités connexes qui produiront des résultats au cours des cinq à sept prochaines années. Ces activités permettront également de supporter des progrès supplémentaires à l'égard des défis scientifiques à long terme comme la compréhension du réchauffement à venir, l'évaluation des risques et la conception de solutions. La portée du Plan scientifique inclura les sciences naturelles, sociales, économiques, comportementales et de la santé. Il aidera à identifier les transformations nécessaires pour atteindre les cibles et les objectifs à moyen terme de la Stratégie nationale d'adaptation d'ici 2050. Le Plan scientifique permettra au Canada, comme d'autres pays, d'harmoniser ses efforts scientifiques avec ses cibles et actions pour se préparer et s'adapter aux impacts climatiques.

## **Financement soutenu pour le renforcement des capacités, la planification et l'action à long terme**

Prendre des mesures pour se préparer aux répercussions des changements climatiques nécessitera des investissements. Cependant, le coût du report d'une action ou de l'inaction est beaucoup plus élevé. La planification et les mesures stratégiques à long terme exigeront un engagement ferme à agir et de poursuivre ces efforts dans le temps. Nos investissements doivent tenir compte de l'ampleur du défi.

L'approche actuelle, trop souvent fragmentée, à court terme et axée sur des projets, est insuffisante pour atténuer les enjeux liés aux changements climatiques auxquels le Canada est confronté. Il est nécessaire de modifier les modèles d'investissement prédominants des secteurs public et privé afin de soutenir les mesures initiales qui aideraient les communautés à éviter ou à réduire les dommages potentiels liés au climat. Un financement et des politiques soutenus peuvent permettre aux gouvernements d'être en mesure de déterminer leurs propres priorités en matière d'adaptation et d'y donner suite, avec un soutien spécifique pour les collectivités et les régions les plus à risque, y compris les peuples autochtones.

Les répercussions des changements climatiques affectent tous les aspects de la société, et les coûts de l'adaptation ne peuvent être assumés uniquement par les gouvernements. Le secteur privé et la société civile doivent également apporter des contributions importantes, notamment au moyen de partenariats innovants, de la formation et du perfectionnement.

## **Sensibilisation et engagement des personnes à agir**

Bien que certaines mesures d'adaptation puissent être mises en œuvre au moyen de processus stratégiques (p. ex., codes, normes, règlements administratifs), certaines nécessiteront une action individuelle ou un soutien plus vaste (p. ex., le changement de zonage des plaines inondables, des maisons intelligentes contre les feux de forêt, des mesures pour les communautés et les ménages pour réduire les effets des orages et des inondations). Les individus peuvent également jouer un rôle



important en présentant des mesures qui peuvent favoriser davantage leur adoption dans leurs communautés et leurs quartiers.

---

*Que pensez-vous de ces fondements de l'action?*

*Quelles mesures fondamentales manque-t-il?*

---

## PROCHAINES ÉTAPES

Le gouvernement du Canada collaborera avec des partenaires (gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et peuples autochtones) pour élaborer la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada, qui sera publiée à l'automne 2022. Les plans d'action qui l'accompagnent définiront les responsabilités, les ressources et les objectifs de la mise en œuvre de la Stratégie au cours des cinq premières années.

La participation des experts, des principaux intervenants et du public permettra d'orienter la Stratégie et les actions qui seront entreprises. La période de consultation du public pour la Stratégie sera ouverte au printemps et à l'été 2022.

### Donnez votre avis

- Partagez vos idées et votre expertise lors du [Symposium sur la Stratégie nationale d'adaptation](#) du 16 mai et lors des ateliers à venir.
- Fournissez des commentaires et répondez à des questions sur le site Web [parlonsadaptation.ca](http://parlonsadaptation.ca).
- Partagez vos histoires de mise en œuvre d'adaptation aux changements climatiques sur le site web [parlonsadaptation.ca](http://parlonsadaptation.ca) en soumettant des photos ou des vidéos montrant comment vous et votre communauté vous préparez aux impacts des changements climatiques (par exemple, en installant des jardins communautaires, en protégeant ou en restaurant une zone humide, en plantant des arbres pour prévenir l'érosion, en créant des zones de rassemblement pour les urgences, etc.)
- Envoyez vos commentaires écrits par courriel à [adaptation@ec.gc.ca](mailto:adaptation@ec.gc.ca).

## ANNEXE A : MESURES D'ADAPTATION ACTUELLES

De nombreuses stratégies et initiatives à l'échelle du pays contribuent à renforcer la résilience et à réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada. Les initiatives en cours sont également axées sur la décarbonisation, la décolonisation et la lutte contre les inégalités systémiques.

La Stratégie nationale d'adaptation s'appuiera sur les travaux existants et établira des liens avec d'autres stratégies et initiatives, dont les suivantes :

- [Plan de réduction des émissions pour 2030](#)
- [Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada](#)
- [Stratégie de l'économie bleue](#)
- [Agence canadienne de l'eau](#)
- [Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 : Aller de l'avant ensemble](#)
- [La première Stratégie nationale sur le logement du Canada](#)
- [La première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#)
- [Une politique jeunesse pour le Canada](#)
- [Une stratégie canadienne pour les bâtiments](#)
- [Partenariat canadien pour l'agriculture](#) et le [prochain cadre stratégique pour l'agriculture \(comprenant l'Énoncé de Guelph\)](#)
- [Stratégie canadienne en matière de feux de forêt](#)
- [Stratégie de sécurité civile pour le Canada](#)
  - [Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation](#)
- [Politique alimentaire pour le Canada](#)
- [Évaluation nationale des infrastructures du Canada](#)

### Carte des actions en adaptation du Canada

La Stratégie nationale d'adaptation s'appuie sur la longue histoire du Canada en matière de mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques et cherche maintenant à intensifier les mesures dans toutes les régions et tous les secteurs. Jetez un coup d'œil à la [carte des actions en adaptation](#) pour voir ce que d'autres ont fait au Canada pour s'adapter aux changements climatiques et renforcer leur résilience. La carte présente des exemples provenant de toutes les régions et de tous les secteurs et fournit des renseignements utiles pour la prise de décisions. Vous avez des questions au sujet de la carte? Communiquez avec l'équipe du projet : [carteadapt-mapadapt@ec.gc.ca](mailto:carteadapt-mapadapt@ec.gc.ca).

Les plans de gestion des changements climatiques et des urgences des gouvernements provinciaux et territoriaux comportent également de solides éléments d'adaptation. Bon nombre de ces gouvernements ont élaboré des plans ou des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et ont réalisé des investissements pour faciliter le processus décisionnel en matière d'adaptation.

Les villes et les collectivités planifient activement en fonction des risques liés aux changements climatiques en élaborant des stratégies d'adaptation qui orientent les décisions en matière d'investissement dans l'urbanisme et les infrastructures, en encourageant à l'action les propriétaires et les entrepreneurs, et en mettant en place des mesures pour faire progresser l'action locale (p. ex., par des règlements sur l'utilisation du territoire, des politiques et des règlements de zonage, des mesures de santé publique).

Depuis de nombreuses générations, les peuples autochtones sont les gardiens de l'environnement et continuent de jouer un rôle de chef de file en matière de climat. Par exemple, l'Inuit Tapiriit Kanatami a élaboré la Stratégie nationale inuit sur le changement climatique; l'élaboration de la Stratégie nationale sur le changement climatique de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est en cours et le Ralliement national des Métis renforce sa capacité à lutter contre répercussions croissantes des changements climatiques sur la santé et le bien-être de ses citoyens et de ses communautés. Les initiatives et stratégies au niveau régional progressent également et de nombreuses communautés autochtones mettent en œuvre des initiatives d'adaptation à l'échelle communautaire.

### Initiatives fédérales à ce jour

Voici des renseignements généraux sur les initiatives qui appuient l'adaptation aux changements climatiques et qui sont dirigées par les principaux ministères fédéraux qui travaillent en partenariat avec ECCC pour la Stratégie nationale d'adaptation : Santé Canada (SC), Infrastructure Canada (INFC), Ressources naturelles Canada (RNC) et Sécurité publique Canada (SP). Les rôles, les responsabilités et les engagements du mandat de ces ministères clés en matière d'adaptation sont également décrits.

#### **SANTÉ CANADA (SC)**

SC soutient le secteur de la santé par le biais de la recherche, de l'information et des services afin de mieux comprendre les risques du changement climatique pour la santé et de s'y préparer.

Initiatives clés :

- Changement climatique et adaptation de la santé : Programme d'évaluation des risques liés à la chaleur et à la santé. Le budget de 2016 prévoyait 8,5 millions de dollars sur cinq ans, dont 1,6 million de dollars en permanence, pour mieux réagir aux risques liés à la chaleur et à la santé par la planification, la formation, l'engagement et la recherche.
- Changement climatique et adaptation de la santé : Information et action pour la résilience [échéance en mars 2022]. Le budget de 2017 prévoyait 17,2 millions de dollars sur cinq ans pour mieux comprendre et suivre les effets actuels et potentiels des changements climatiques sur la santé ; veiller à ce que les acteurs du système de santé soient soutenus dans leurs efforts de prévention, de promotion et d'intervention appropriés.
- La santé des Canadiens face aux changements climatiques : Rapport intitulé Faire progresser notre connaissance pour agir, dans le cadre du processus d'évaluation nationale Le Canada et les changements climatiques. Ce rapport propose une évaluation des risques et aidera les décideurs en matière de santé à prendre actions aux niveaux local, provincial/territorial et national. Il est également pertinent pour les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé publique, des soins de santé, de la gestion des urgences, de la recherche et des organisations communautaires (date de publication : 9 février 2022).

#### **INFRASTRUCTURE CANADA (INFC)**

INFC dirige la prestation de financement à long terme pour permettre des investissements dans des infrastructures résilientes. INFC établit également des partenariats, élabore des politiques et favorise l'acquisition de connaissances sur les infrastructures publiques au Canada.

#### Initiatives clés :

- Fonds d'atténuation et d'adaptation aux catastrophes (FAAD). Le budget 2017 a prévu un montant initial de 2 milliard \$ sur 10 ans pour soutenir les projets d'infrastructures bâties et naturelles. Ce financement aide les collectivités à rester résilient face aux catastrophes naturelles déclenchées par le climat. Le budget 2021 a recapitalisé le FAAD avec un montant supplémentaire de 1375 milliard de dollars sur 12 ans, en introduisant un nouveau volet de projets à petite échelle et en allouant un minimum de 10 % du financement à des bénéficiaires autochtones. En Mai 2022, le FAAD a investi 2,1 milliards de dollars dans 70 projets d'infrastructure pour atténuer les menaces de catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies de forêt et la sécheresse. D'autres annonces de financement seront faites tout au long de 2022.
- Programme d'infrastructure Investir dans le Canada - Volet Infrastructure verte. Le budget de 2017 prévoyait 9,2 G\$ sur 10 ans pour soutenir les projets d'infrastructure verte qui font progresser les résultats liés à l'atténuation des changements climatiques ; à l'adaptation, à la résilience et à l'atténuation des catastrophes ; et à la qualité de l'environnement. Les projets sont avancés par le biais d'ententes bilatérales intégrées avec les provinces et les territoires.
- Fonds pour les infrastructures naturelles (FNI). Le budget 2021 prévoit 200 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les projets qui utilisent des approches naturelles ou hybrides pour protéger l'environnement naturel, améliorer l'accès à la nature pour les Canadiens et soutenir des collectivités saines et résilientes au climat. Le FNI investit, jusqu'à hauteur de 120 millions de dollars dans des projets de grande échelle. Certaines grandes villes dotées de stratégies d'infrastructures naturelles innovantes ont été invitées à présenter une demande de financement pouvant atteindre 20 millions de dollars. Un Volet de Petits Projets sera lancé pour soutenir les petits projets d'infrastructure naturelle dans le cadre d'un processus de sélection ouvert et fondé sur le mérite. Un minimum de 10 % de l'enveloppe globale du programme sera alloué aux bénéficiaires autochtones.
- Évaluation de l'infrastructure nationale. Le budget 2021 prévoit 22,6 millions de dollars sur 4 ans pour INFC afin de réaliser la première évaluation nationale des infrastructures du Canada. Une fois en place, l'évaluation aidera à déterminer les besoins et les priorités en évolution du Canada dans le domaine de l'environnement bâti et à entreprendre une planification à long terme fondée sur des preuves en vue d'un avenir résilient et à émissions nettes nulles.

#### **RESSOURCES NATURELLES CANADA (RNCAN)**

RNCAN soutient l'adaptation aux changements climatiques dans quatre domaines clés : les connaissances fondamentales et le renforcement des capacités, la résilience aux incendies de forêt dans le secteur forestier, les habitations résilientes et les géosciences/cartographie des inondations.

#### Initiatives clés :

- Programme " S'adapter aux changements climatiques ". Le budget de 2016 prévoyait 35 millions de dollars (échéance en 2021) et 3,5 millions de dollars en financement continu pour soutenir la prestation de la Plateforme d'adaptation du Canada, ainsi que des projets visant à combler les lacunes dans les connaissances, à partager l'information et à renforcer la capacité d'adaptation,

en mettant particulièrement l'accent sur les collectivités et les secteurs des ressources naturelles. Cela comprend le processus d'évaluation nationale : Le Canada dans un climat changeant : Faire progresser nos connaissances pour agir, qui produit une série de rapports sur la façon dont le climat change, les répercussions de ces changements et la façon dont le Canada s'adapte.

- Renforcement des capacités et de l'expertise en matière d'adaptation régionale [échéance en mars 2022]. Le budget de 2017 prévoyait 18 millions de dollars sur cinq ans pour Ressources naturelles Canada afin de renforcer l'expertise et la capacité d'agir, notamment en soutenant la formation et le renforcement des capacités au moyen d'ateliers, de modules de formation en ligne et de formation professionnelle, et en établissant des communautés de pratique.
- Cartographie des feux de forêt. Le budget de 2021 prévoyait 28,7 millions de dollars sur 5 ans pour soutenir une cartographie accrue des zones du Nord canadien à risque d'incendies de forêt. Ce financement permettra également d'améliorer la capacité du Centre interservices des feux de forêt du Canada, qui est financé conjointement en partenariat avec les provinces et les territoires.
- Programme d'identification et de cartographie des risques d'inondation. Le budget de 2021 prévoyait 63,8 millions de dollars sur trois ans pour RNCan, le CCCE et SP afin d'aider les Canadiens à mieux planifier et à se préparer aux inondations futures. En partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le PGIP vise à compléter les cartes des risques d'inondation dans les zones à risque élevé au Canada et à rendre cette information sur les risques d'inondation accessible.
- Subventions pour des maisons plus vertes au Canada. Lancé en 2021, ce programme de 2,6 milliards de dollars sur 7 ans aide les canadiens à apporter des améliorations écoénergétiques à leurs maisons, ainsi que des améliorations ciblées en matière de résilience. Dans les lettres de mandat ministériel de 2021, on s'est engagé à élargir le programme afin d'y inclure davantage de mesures de résilience et à créer un programme de cotation des maisons en fonction du climat, en complément des vérifications énergétiques ÉnerGuide.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA (SP)**

SP dirige les initiatives fédérales de gestion des urgences et assure la coordination entre tous les ministères et organismes fédéraux responsables de la sécurité nationale et de la sécurité des canadiens. Il s'agit notamment de veiller à ce que les canadiens soient à l'abri d'un éventail de risques tels que les catastrophes naturelles et les catastrophes d'origine humaine (p. ex. le crime et le terrorisme).

Initiatives clés :

- Diriger le travail avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre la Stratégie de sécurité civile pour le Canada, qui établit les actions prioritaires FPT pour renforcer la capacité du Canada à évaluer les risques de catastrophes et à prévenir/atténuer les catastrophes, à s'y préparer, à y répondre et à s'en remettre.
- Gère les Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFC), qui constituent le mécanisme par lequel le gouvernement fédéral fournit une aide financière aux gouvernements provinciaux en cas de catastrophe naturelle de grande envergure où les coûts d'intervention et de

rétablissement dépassent ce que les provinces pourraient raisonnablement assumer par elles-mêmes.

- Un groupe d'experts indépendants chargé de l'examen des AAFC a été mis sur pied. Des recommandations et des options visant à modifier les modalités des AAFC sont attendues au printemps 2022.
- La SP a reçu 6,3 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2020-21, pour entreprendre des travaux sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation, notamment pour mettre sur pied le Groupe de travail sur l'assurance contre les inondations et la réinstallation stratégique. Des objectifs politiques ont été élaborés et des options sont actuellement recherchées pour un plan d'action national sur l'assurance et la relocalisation des inondations. Le groupe de travail rendra compte de ses conclusions d'ici le printemps 2022.
- Le profil national des risques est une évaluation stratégique des risques et des capacités en matière de catastrophes à l'échelle nationale qui vise à dresser un portrait prospectif des risques et des capacités du Canada en matière de catastrophes afin de renforcer la résilience des collectivités canadiennes face aux catastrophes, comme les inondations, les feux de friches et les tremblements de terre. Le profil national des risques contribuera à améliorer la sensibilisation et la compréhension des Canadiens à l'égard des risques de catastrophes grâce à des rapports publics bisannuels.
- Programme national d'atténuation des catastrophes [expiration en mars 2022]. Le budget de 2014 a réservé 200 millions de dollars sur cinq ans pour établir le Programme national d'atténuation des catastrophes (PNAC). L'Economic and Fiscal Snapshot 2020 prévoyait 25 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour aider les provinces et les territoires à faire face aux risques d'inondation par le biais d'évaluations des risques, de cartographie des inondations, de planification de l'atténuation des inondations et d'investissements dans des projets d'atténuation des inondations non structurels.

## ANNEXE B : ÉVALUATIONS DES RISQUES ET DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SERVICES DE SOUTIEN

### Évaluation des connaissances et des risques

Les processus nationaux d'évaluation des changements climatiques comprennent, sans être limités à, ce qui suit :

- Une série de [rapports d'évaluation nationale](#) coordonnés par Ressources naturelles Canada, qui fournissent les synthèses les plus à jour des connaissances sur changements climatiques, les effets, la manière dont le Canada s'adapte, ainsi que les fondements pour éclairer le processus décisionnel sur l'adaptation aux changements climatiques au Canada. Les évaluations sont réalisées au moyen d'un processus rigoureux et transparent qui assure la pertinence et la crédibilité, et font appel à un vaste partenariat d'experts en la matière de tous les ordres de gouvernement, d'organisations autochtones, d'universités, de groupes professionnels et non gouvernementaux et du secteur privé.
- Le plus récent rapport (2022) de la série, [La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : Faire progresser nos connaissances pour agir](#), rédigé sous la direction de Santé Canada, fournit une base de données probantes pour le volet santé de la Stratégie. Le rapport renferme une évaluation des risques liés aux changements climatiques pour la santé des Canadiens et le système de soins de santé. Il contribue également à appuyer les actions prises par les décideurs en santé à l'échelle locale, provinciale, territoriale et nationale, et par ceux des domaines de la santé publique, des soins de santé, de la gestion des urgences, de la recherche et des organismes communautaires.
- Sécurité publique Canada dirige actuellement l'élaboration d'un [profil national des risques](#) afin de favoriser une meilleure compréhension des risques liés aux catastrophes, conformément à l'une des principales priorités de la [Stratégie de sécurité civile pour le Canada : Vers un 2030 marqué par la résilience](#). Cette initiative permettra au Canada de s'aligner sur les autres pays. Le profil national des risques est une évaluation stratégique nationale des capacités et des risques liés aux catastrophes qui s'appuie sur des données scientifiques probantes et les commentaires des intervenants pour renforcer la résilience des collectivités canadiennes aux dangers naturels les plus coûteux, notamment les tremblements de terre, et aux dangers liés aux changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt.
- Infrastructure Canada dirige actuellement une [évaluation nationale des infrastructures](#) afin d'évaluer les besoins à long terme du Canada en matière d'infrastructure, d'améliorer la coordination entre les propriétaires d'infrastructures et leurs bailleurs de fonds et de déterminer les meilleures façons de financer les infrastructures.

Un large éventail d'évaluations des vulnérabilités et des risques liés aux changements climatiques a été réalisé ou est en cours de réalisation par les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les communautés autochtones, ainsi que les municipalités, les entreprises et les secteurs urbains et ruraux.

### Services climatiques

Les organisations fournissant des services climatiques jouent un rôle essentiel dans la fourniture de données, de renseignements, de formation et d'outils dont les décideurs ont besoin pour mieux

comprendre les changements climatiques. En reconnaissant la nécessité d'améliorer l'accès aux données sur le climat ainsi que la formation et le soutien pour l'utilisation de ces données, on a créé le Centre canadien des services climatiques (CCSC) en 2018, conformément au Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, afin d'améliorer l'accès à la science et aux données climatiques fondamentales. Le CCSC alimente une série de portails en ligne conviviaux sur le climat, ce qui rend l'information pertinente, actuelle, axée sur l'utilisateur, facilement accessible et compréhensible pour les Canadiens afin qu'ils puissent tenir compte des tendances du passé et des projections sur les conditions climatiques futures dans leurs décisions. Cette série de portails en ligne comprend [donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca), le [site Web du CCSC](https://site.web.ccs.ca) et [atlasclimatique.ca](https://atlasclimatique.ca). Le CCSC exploite également un [centre d'aide](#) afin de répondre aux questions des utilisateurs et mène des activités de sensibilisation et de formation pour améliorer les compétences sur la façon d'accéder aux données, à l'information et aux outils sur le climat et de les utiliser.

Grâce à une approche de partenariat avec les provinces, les territoires, des experts des services climatiques et des organisations régionales de services climatiques comme Pacific Climate Impacts Consortium (PCIC), ClimateWest, Ouranos et CLIMAtlantic, le CCSC vise à fournir aux Canadiens l'information et le soutien dont ils ont besoin pour tenir compte des changements climatiques dans leurs décisions, atténuer leur vulnérabilité et renforcer leur résilience aux répercussions des changements climatiques.

### **Formation et compétences**

Bien que l'accès à ces activités d'évaluation et à la science en matière de changements climatiques, ainsi qu'aux données et aux connaissances sur lesquelles elles reposent, soit utile et important pour comprendre les risques liés aux changements climatiques, la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités sont essentiels pour améliorer cette compréhension. Malgré les investissements actuels du gouvernement dans le renforcement de la capacité professionnelle en matière d'adaptation, il reste des lacunes importantes dans la formation et les compétences en ce qui concerne l'utilisation des projections climatiques pour éclairer le choix d'une action (notamment les compétences nécessaires pour comprendre l'accessibilité et les lacunes des données, pour tenir compte des projections climatiques, interpréter et utiliser les données climatiques régionales et évaluer les répercussions, les risques et les vulnérabilités). La formation et le renforcement des capacités sont également nécessaires pour faciliter l'application des données sur le climat dans l'évaluation, la planification et la prise de décisions dans différents secteurs, tels que le développement de l'infrastructure, l'aménagement du territoire, la santé publique, la préparation aux situations d'urgence, l'agriculture, l'exploitation minière et le tourisme.



## ANNEXE C : TERMES ET CONCEPTS CLÉS

**Adaptation** : Dans les systèmes humains, le processus d'ajustement au climat réel ou prévu et à ses effets, afin de modérer les dommages ou d'exploiter les possibilités utiles. Dans les systèmes naturels, le processus d'ajustement au climat réel et à ses effets; l'intervention humaine peut faciliter l'ajustement aux changements climatiques prévus et à leurs effets<sup>2</sup>.

**Adaptation transformationnelle** : Adaptation qui modifie les attributs fondamentaux d'un système socioécologique en prévision de l'évolution des changements climatiques et de leurs impacts<sup>3</sup>.

**Atténuation (des catastrophes)** : Mesures soutenues prises pour éliminer ou réduire les répercussions et les risques liés aux dangers bien avant qu'une urgence ou une catastrophe ne se produise. Les activités d'atténuation peuvent être incluses dans les mesures de prévention. Ces mesures peuvent être structurelles (p. ex., digues de crue) ou non structurelles (p. ex., zonage pour l'aménagement des terres et codes du bâtiment)<sup>4</sup>.

**Atténuation (des gaz à effet de serre)** : Une intervention humaine visant à réduire les émissions ou à renforcer les puits de gaz à effet de serre<sup>5</sup>.

**Bénéfices connexes** : Les effets positifs qu'une politique ou une mesure visant un seul objectif peut avoir sur d'autres objectifs, augmentant ainsi les avantages totaux pour la société et l'environnement. Souvent, les bénéfices connexes ne sont pas garantis et dépendent du contexte local et des pratiques de mise en œuvre, entre autres facteurs. Les bénéfices connexes sont aussi appelés « avantages accessoires »<sup>6</sup>.

**Biens et services écosystémiques** : Les biens matériels (p. ex., poissons, bois) et les services moins tangibles (p. ex., purification de l'air, amélioration de la productivité du sol) qui découlent des structures et des fonctions écosystémiques et dont les personnes bénéficient<sup>7</sup>.

**Capacité d'adaptation** : Faculté d'ajustement des systèmes, des institutions, des êtres humains et d'autres organismes, leur permettant de se prémunir contre d'éventuels dommages, d'exploiter les possibilités ou de réagir aux conséquences<sup>8</sup>.

**Communautés marginalisées** : Les communautés marginalisées désignent certains groupes sociaux qui se heurtent à d'importants obstacles structurels et collectifs lors de leur participation à la société. Ensemble, ces obstacles empêchent ces groupes de partager des avantages, d'exploiter des possibilités, d'avoir accès à des ressources, de s'exprimer, et de faire respecter leurs droits, ce qui a une incidence sur l'équité et la cohésion sociales. Il pourrait s'agir d'obstacles comportementaux, économiques, environnementaux, antérieurs ou sociaux fondés sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le handicap, la situation économique ou familiale, l'orientation sexuelle, et l'identité ou l'expression de genre.

**Danger** : Un événement physique, un phénomène ou une activité humaine potentiellement dommageable qui peuvent causer des pertes de vie ou des blessures, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement<sup>9</sup>.

Dangers liés aux changements climatiques : L'apparition possible d'un phénomène ou d'une tendance [climatiques], pouvant entraîner des pertes en vies humaines, des blessures et d'autres effets sur la santé, ainsi que des pertes et des dommages matériels relatifs aux biens, aux infrastructures, aux moyens de subsistance, aux services ainsi qu'aux ressources écosystémiques et environnementales<sup>10</sup>.

Déterminants sociaux de la santé : Les déterminants sociaux de la santé désignent un groupe particulier de facteurs sociaux et économiques parmi un éventail plus large de déterminants de la santé (vaste éventail de facteurs personnels, sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui déterminent la santé d'une personne et de la population). Ces déterminants tiennent compte de l'endroit où se trouve l'individu dans la société, par exemple en ce qui concerne le revenu, la scolarité ou l'emploi. Les expériences de discrimination, de racisme ou de traumatisme antérieur sont des déterminants sociaux importants de la santé pour certains groupes comme les peuples autochtones, la communauté LGBTQ2SIA et les Canadiens noirs<sup>11</sup>.

Exposition : Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes; de fonctions, de ressources ou de services environnementaux; d'infrastructures; d'actifs économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou un cadre où ils pourraient être affectés<sup>12</sup>.

Gestion adaptative : La gestion adaptative est un processus dans lequel les décideurs prennent des mesures face à l'incertitude. La gestion adaptative vise à accroître les connaissances scientifiques et à élaborer des régimes de gestion qui tiennent compte d'un éventail de résultats futurs possibles et tirent même parti d'événements imprévus<sup>13</sup>.

Gestion des urgences : Les activités de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement qui concernent les urgences<sup>14</sup>.

Infrastructure : L'infrastructure comprend les actifs nouveaux et existants, ainsi que l'infrastructure grise, hybride et naturelle.

Infrastructures grises : Il s'agit des infrastructures créées par l'humain, comme les barrages, les digues, les routes, les canalisations ou les usines de traitement de l'eau<sup>15</sup>.

Infrastructures vertes/naturelles : Ensemble interconnecté de systèmes écologiques naturels et bâtis, d'espaces verts et d'autres caractéristiques du paysage. Il s'agit d'arbres plantés et indigènes, de milieux humides, de parcs, d'espaces verts ouverts, de prairies et de terrains boisés d'origine, ainsi que d'interventions possibles dans la conception à l'échelle des bâtiments et des routes qui tiennent compte de la végétation. Les infrastructures vertes fournissent des services et fonctionnent de la même manière que les infrastructures classiques<sup>16</sup>.

Mauvaise adaptation : Mesures pouvant accroître le risque de subir des répercussions des changements climatiques (y compris par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre), d'amplifier la

vulnérabilité aux changements climatiques ou de nuire au bien-être actuel ou futur. Une mauvaise adaptation est rarement intentionnelle<sup>17</sup>.

Peuples autochtones : Dans le présent document de travail, le terme « peuples autochtones » désigne les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que les autres peuples autochtones vivant au Canada. Il est reconnu dans le document de travail qu'il est nécessaire d'employer une approche distinctive qui tient compte des droits des peuples autochtones, de leurs voix et de leurs forces uniques et distinctes, de leurs systèmes de savoir, de leurs structures de gouvernance, de leurs expériences, de leurs valeurs traditionnelles, de leurs besoins et de leurs priorités<sup>18</sup>. Les peuples autochtones peuvent comprendre des particuliers et des personnes de tous les niveaux, que ce soit au niveau national, régional ou local, du secteur privé ou des communautés.

Préparation : Étape de la gestion des urgences consistant à prendre des décisions et des mesures avant une situation d'urgence, afin d'être prêt à intervenir et à se relever de façon efficace<sup>19</sup>.

Prévention : Mesures prises pour éviter les conséquences négatives associées à une menace donnée. Les mesures de prévention peuvent être comprises dans les mesures d'atténuation<sup>20</sup>.

Processus d'adaptation : Ensemble de décisions en matière d'adaptation prises compte tenu des compromis sur les objectifs et les valeurs à court et à long terme. Ces décisions sont le résultat d'un processus de réflexion visant à trouver des solutions qui sont importantes dans la vie quotidienne des gens et à éviter d'éventuels problèmes d'adaptation<sup>21</sup>.

Réduction des risques liés aux catastrophes (RRC) : La réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en matière de vies humaines, de moyens de subsistance et de santé humaine, ainsi que d'actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays<sup>22</sup>.

Résilience : Capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à composer avec un incident dangereux, une tendance ou une perturbation, en intervenant ou en se réorganisant de manière à conserver leur fonction essentielle, leur identité et leur structure, tout en assurant la même capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation<sup>23</sup>.

Services d'infrastructures : Les services d'infrastructures comprennent la prestation des soins de santé, des services publics, des services d'eau potable et d'eaux usées, des services de télécommunication, des services d'urgence et la fourniture de corridors d'échanges commerciaux et de transport ainsi que de l'électricité, notamment, et en assurent le soutien.

Solutions axées sur la nature : Les Solutions axées sur la nature sont celles qui visent à protéger, à gérer de façon durable et à remettre en état les écosystèmes naturels ou modifiés, et qui s'attaquent aux enjeux sociétaux de façon efficace et adaptée, tout en offrant des avantages en matière de bien-être humain, de résilience des écosystèmes et de biodiversité<sup>24</sup>.

Système de santé : Les personnes, les organisations, les groupes, les collectivités, tous les ordres de gouvernement, les organisations de santé autochtones et autres qui contribuent à améliorer la santé et le bien-être des populations constituent le système de santé complexe du Canada. Cela comprend, par exemple, les organisations de santé autochtones, les autorités sanitaires locales et municipales, les ministères de la Santé provinciaux et territoriaux, les organisations et établissements de santé nationaux, provinciaux et territoriaux, les organismes et ministères fédéraux dont la responsabilité est de gérer les risques pouvant avoir une incidence sur la santé de la population ou le financement de la recherche, les associations et professionnels sanitaires et paramédicaux, les fournisseurs de services de soins de santé et de santé publique, des organisations non gouvernementales, des organisations communautaires, des universités, ses laboratoires et établissements de recherche, des médias, et des partenaires du secteur privé et de l'industrie<sup>25</sup>.

Systèmes d'infrastructures : Ensembles d'actifs d'infrastructures bâties et naturelles qui, ensemble, fournissent des services clés, et ont des vulnérabilités et des interdépendances communes, au sein de l'environnement bâti et dans son ensemble, des systèmes naturels tels que les écosystèmes et les bassins versants, des administrations et des territoires transfrontaliers.

Systèmes socioécologiques : Système intégré comprenant les sociétés humaines et les écosystèmes, dans lequel les humains font partie de la nature. Le fonctionnement d'un tel système découle des interactions et de l'interdépendance des sous-systèmes sociaux et écologiques. La structure du système est caractérisée par des rétroactions réciproques, soulignant que les humains doivent être considérés comme faisant partie de la nature, et non en dehors de celle-ci<sup>26,27</sup>.

Une seule santé : Une seule santé est une approche unificatrice intégrée qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains, les animaux domestiques et sauvages, les végétaux et l'environnement au sens large (dont les écosystèmes) sont étroitement liés et interdépendants. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et collectivités à différents niveaux de la société pour qu'ils travaillent ensemble afin de favoriser le bien-être des personnes et de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la santé humaine et les écosystèmes, tout en répondant aux besoins collectifs d'eau potable, d'énergie propre et d'air pur, ainsi que d'aliments sûrs et nutritifs, en luttant contre les changements climatiques et en contribuant au développement durable<sup>28</sup>.

Vulnérabilité : Propension ou prédisposition à subir des répercussions. La notion de vulnérabilité englobe divers concepts et éléments, dont la sensibilité ou la fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter<sup>29</sup>.

## ANNEXE D : BIBLIOGRAPHIE

- <sup>1</sup> Molnar, M., Olmstead, P., Mitchell, M., Raudsepp-Hearne, C. et Anielski, M. (2021). [Services écosystémiques, chapitre 5 dans Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux](#), (éd.) F.J. Warren et N. Lulham, gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario).
- <sup>2</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, PR Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, MI Gomis, E Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>3</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2014). Changement climatique 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Core Writing Team, RK Pachauri et LA Meyer (eds.)]. GIEC, Genève, Suisse, 151 pp.
- <sup>4</sup> Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2011). Guide pour la planification de la gestion des urgences 2010–2011. [ISBN: 978-1-100-16053-5](#).
- <sup>5</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, PR Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, MI Gomis, E Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>6</sup> Ibid.
- <sup>7</sup> Gouvernement du Canada – Statistique Canada. (2014). [Annexe I : Glossaire, abréviations et équivalences Dans : L'activité humaine et l'environnement, 16-201-X](#). [Gagnon, G., Lecavalier, C., Soulard, F., Lawrence, J., Tait, M., Wang, J. (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>8</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, PR Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, MI Gomis, E Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>9</sup> Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2011). Guide pour la planification de la gestion des urgences 2010–2011. [ISBN: 978-1-100-16053-5](#).
- <sup>10</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, PR Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, MI Gomis, E Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>11</sup> Gouvernement du Canada – Santé Canada. (2020). [Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé](#).
- <sup>12</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, PR Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, MI Gomis, E Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>13</sup> Gouvernement du Canada – Conseil National de Recherche. 2004. Gestion adaptative pour la planification de projets de ressources en eau. Washington, DC. La presse des académies nationales. [doi.org/10.17226/10972](#).

- 
- <sup>14</sup> Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2011). Guide pour la planification de la gestion des urgences 2010–2011. [ISBN: 978-1-100-16053-5](#).
- <sup>15</sup> Conservation International. (2022). [Infrastructure Vert-Gris - Travailler avec la nature pour protéger les communautés vulnérables](#).
- <sup>16</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>17</sup> Ibid.
- <sup>18</sup> Gouvernement du Canada – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2021). [Peuples et communautés autochtones](#).
- <sup>19</sup> Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2011). Guide pour la planification de la gestion des urgences 2010–2011. [ISBN: 978-1-100-16053-5](#).
- <sup>20</sup> Ibid.
- <sup>21</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>22</sup> Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe Union interparlementaire. (2021). [Réduction des risques de catastrophe pour parvenir au développement durable : une boîte à outils pour les parlementaires](#).
- <sup>23</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.
- <sup>24</sup> Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2022). [Solutions fondées sur la nature](#).
- <sup>25</sup> Gouvernement du Canada – Services aux Autochtones Canada. (2021). [Soins de santé pour les Autochtones au Canada](#).
- <sup>26</sup> Conseil de l'Arctique. (2017). [Le cadre d'action pour la résilience dans l'Arctique : un nouveau paradigme de coopération régionale pour renforcer la résilience](#).
- <sup>27</sup> Berkes, F., and Folke, C. (1998). Linking social and ecological systems for resilience and sustainability. Linking social and ecological systems: management practices and social mechanisms for building resilience, 1(4), 4.
- <sup>28</sup> Organisation mondiale de la Santé. (2021). [Le Groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe « Une seule santé » formulée par l'OHHLEP](#).
- <sup>29</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, JBR (éd.)]. Dans : Réchauffement climatique de 1,5°C. Un rapport spécial du GIEC sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et les voies d'émission mondiales de gaz à effet de serre connexes, dans le contexte du renforcement de la réponse mondiale à la menace du changement climatique, du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, JBR Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Dans la presse.